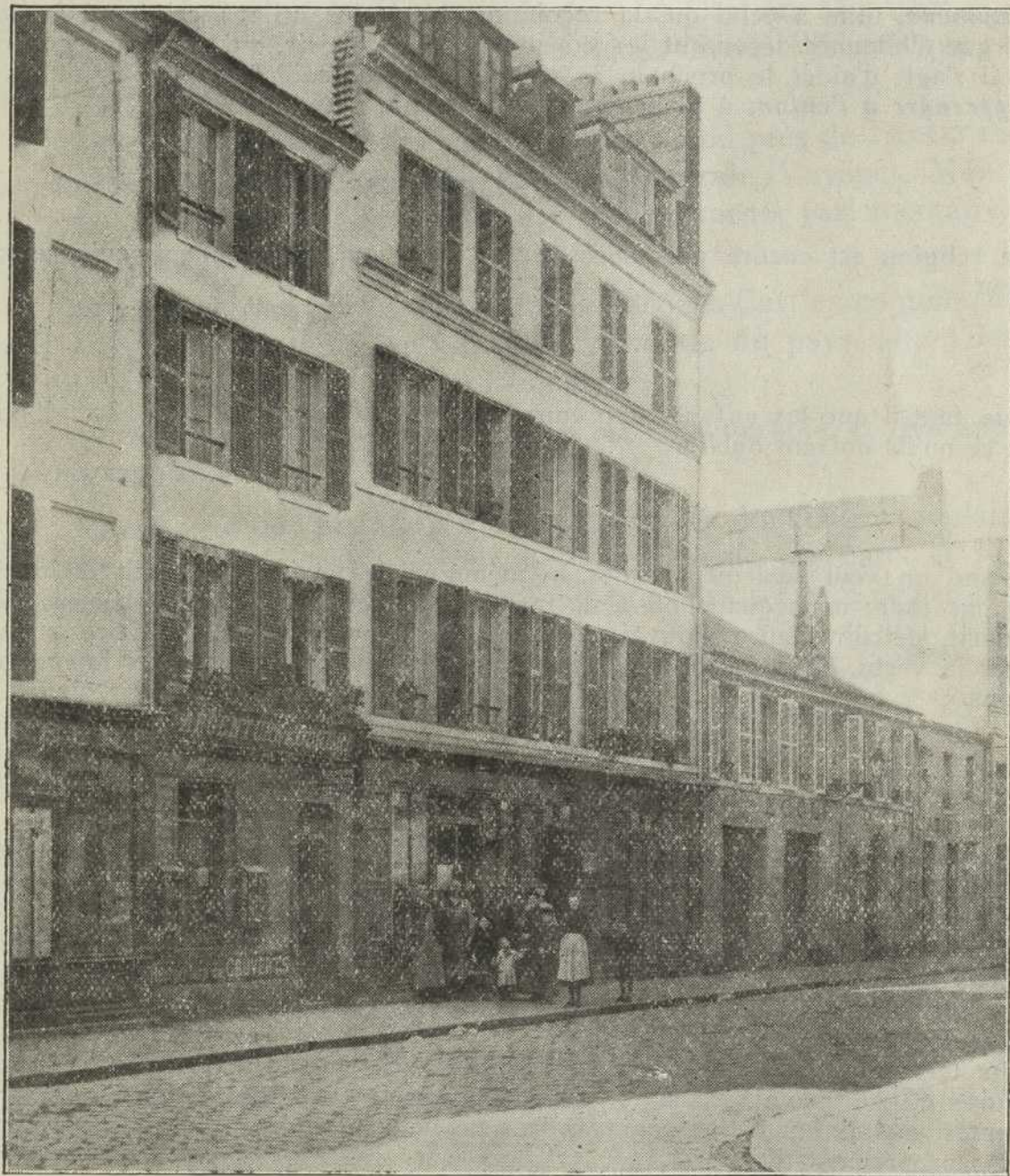


# L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN . . . . . Propriétaire et Rédacteur-en-chef



Maison où mourut Crémazie, au Havre

Grâce à la patriotique délicatesse de M. A. Gaulin, ancien consul américain au Havre, et aujourd'hui consul général des Etats-Unis à Marseille. *L'Enseignement Primaire* offre à ses lecteurs une précieuse primeur: la photographie reproduite de la maison désormais historique où mourut notre poète national, 19 rue Bernardin

de Saint-Pierre, Havre. C'est l'ancienne auberge Malandin où le barde canadien rendit le dernier soupir, après y avoir vécu 19 mois. Crémazie logeait au troisième de la maison devant laquelle on remarque un groupe de personnes sur la vignette ci-dessus.

Ce n'est pas sans une vive émotion que notre directeur, le 26 mars 1909, visitait cette maison du Havre qui abrita pendant près de deux ans les chagrins et les souffrances du chancre immortel de la patrie canadienne-française.

### L'aumône dans l'éducation

L'homme a une tendance néfaste vers l'égoïsme. Espérer détruire ce vice serait illusoire; on peut du moins travailler à l'atténuer par l'éducation.

L'aumône, utile à celui qui la reçoit, est bien plus utile à celui qui la donne. Hélas! que d'hommes dépensent largement pour leur plaisir, qui sont sans générosité quand il s'agit d'aider le prochain à subvenir à ses besoins les plus essentiels! *Il faut apprendre à l'enfant à avoir pitié du prochain.*

### Pensées pédagogiques

La religion est encore plus nécessaire à ceux qui commandent, qu'à ceux qui obéissent.

BOSSUET.

Que faut-il que les enfants apprennent? Ce qu'ils doivent faire étant hommes et non ce qu'ils doivent oublier.

P.-L. COURRIER.

Quand on veut seulement orner la mémoire des enfants, il suffit de quelques heures par jour; mais quand on veut former leur raison, exciter leur cœur, élever leur esprit, détruire leurs mauvaises inclinations, en un mot leur faire connaître et aimer la vertu, on a toujours à travailler et il s'en présente à tous moments des occasions.

Mme DE MAINTENON.

### Questions professionnelles

« Est-ce que les commissaires peuvent empêcher les institutrices de donner aux élèves les dix minutes de récréation accordées pendant les heures de classe, et les obliger de donner toujours six heures de classe par jour, même en hiver? »

RÉPONSES:— Les commissaires n'ont aucun droit de prohiber les récréations fixées par les articles 20 et 21 des *Règlements refondus* du Comité catholique: l'avant-midi et l'après-midi, vers le milieu de la classe, 10 minutes *au moins*; le midi; une heure et quart *au moins*.

Aux termes de la loi, la classe commence à 9 heures le matin pour se terminer à 4 heures du soir: total, 7 heures. En déduisant les trois récréations, soit 1 heure 35 minutes, au minimum, les commissaires ne peuvent exiger plus de 5 hrs. 25 m. de classe proprement dite.

« Le taux de la retenue payable au Fonds de pension est-il changé? »

RÉPONSE:— Non. Ce taux est resté le même: 2% sur le traitement. Ce qui est changé, c'est le taux qui sert maintenant de base pour calculer les pensions des institutrices, pensions augmentées de 50%, grâce à la libéralité du Gouvernement et de la Législature de Québec.

---

## PEDAGOGIE

---

### La Bibliothèque nationale de l'École normale Jacques-Cartier

---

Grâce au zèle intelligent et au dévouement inlassable de M. l'abbé Dubois, Principal de l'École normale Jacques-Cartier, Montréal possède une bibliothèque vraiment nationale, nous voulons dire la Bibliothèque canadienne de l'École normale Jacques-Cartier (1).

Cette collection de livres canadiens comprend près de 12,000 volumes ou brochures, classifiés comme suit: Histoire générale, Voyages, Monographies, Littérature, Affaires Religieuses, Lois et Documents parlementaires, Revues et Journaux, Divers.

La bibliothèque de l'École normale Jacques-Cartier contient à peu près tout ce qui a été publié sur l'histoire générale du pays, sinon les éditions originales, du moins des réimpressions.

La collection relative aux Voyages est considérable, et très appréciée des chercheurs.

Au chapitre de l'histoire du Canada, sous la domination anglaise, l'École normale Jacques-Cartier possède une collection de journaux et revues très-précieuse: ainsi, sa bibliothèque contient une des séries à peu près complètes de la *Gazette de Québec* (1764-1874), du *Canadien* (1806-1896), de la *Minerve* (1827-1899), de *L'Étendard*, et autres publications. Tous ces journaux sont indispensables à celui qui veut étudier à fond notre histoire politique.

C'est le regretté Monsieur Verreau qui a commencé l'œuvre de la bibliothèque de l'École normale Jacques-Cartier.

Chacun sait combien cet érudit s'y connaissait. Aussi, à sa mort, il laissait une collection déjà précieuse, que Monsieur l'abbé Dubois a continuée avec de faibles ressources pécuniaires et grâce à des dons généreux.

Cependant, malgré toutes ces richesses que possède l'École normale Jacques-Cartier, il lui manque encore beaucoup de choses que son dévoué Principal désirerait avoir, mais la modicité de ses revenus ne lui permet pas de faire de grandes dépenses pour l'œuvre qui lui est si chère. Comme cette œuvre est plutôt une entreprise nationale, nous comptons sur le patrio-

---

(1) C'est encore à l'initiative de M. l'abbé Dubois que la ville de Montréal doit le grand avantage de posséder depuis quelques semaines la bibliothèque incomparable de M. P. Gagnon, de Québec.

tisme et la générosité de nos lecteurs pour aider l'abbé Dubois à mener sa grande et utile tâche à bonne fin.

Que tous ceux qui ont en leur possession d'anciens livres canadiens, sans valeur pour eux, exposés à la destruction, envoient ces ouvrages à M. l'abbé Dubois. Ajoutés à une collection, ces volumes deviennent précieux.

Nous demandons spécialement aux anciennes communautés de *revoir* leur collection de vieux livres: combien de *doubles* feraient le bonheur du prêtre patriote qui est à amasser des trésors inappréciables.

Nous demandons aussi aux instituteurs et aux institutrices des anciennes paroisses de visiter les vieilles maisons et d'y glaner tout ce qui est destiné à une ruine certaine.

Pour guider nos amis dans leurs recherches, voici les *Desiderata* de M. l'abbé Dubois:

*En général*, tout livre, brochure, revue, almanach, cantique, catéchisme imprimés à Québec ou à Montréal, en anglais, en français ou en sauvage entre 1765 et 1820.

*En particulier*:

*Le Fantasque* 1837 à 1849,

*Almanachs de Québec* 1785-1786,

*Montréal Directory*, 1819-1820-1843 à 45.

*L'Aurore*, journal politique, littéraire, etc., 1817-1819.

*Quebec Magazine*, Vol. 1 à 4; 1792-94.

Les historiens futurs devront au Principal de l'École normale Jacques-Cartier de pouvoir puiser à des sources d'informations complètes et variées (1). Au moins que les amis de l'histoire sachent prêter leur concours à l'éducateur de marque qui a fait sienne une œuvre que les générations à venir gratifieront de nationale.

C.-J. MAGNAN.

(1) C'est grâce aux trésors historiques que renferme la bibliothèque de l'École normale Jacques-Cartier, que le distingué vice-principal de cette institution, M. l'abbé Desrosiers, a pu écrire *Les Ecoles normales primaires de la Province de Québec*, admirable ouvrage, le plus complet qui ait jamais été publié sur l'éducation primaire au Canada.



---

### De la différence des caractères dans l'éducation

---

Un corps sain, un esprit droit, une volonté vertueuse : c'est là ce qu'une bonne éducation se propose de former. Ce but est invariable, universel : dans tous les états, dans tous les systèmes ; les parents y tendent pour leurs enfants, parce qu'à tout âge, dans toutes les conditions, l'homme a besoin de santé, de raison et de vertu ; le riche et le pauvre, le puissant et le faible, le paysan, le bourgeois et le soldat sont également dans l'impossibilité de s'en passer ou de s'en dispenser : il en faut dans une vie pleine de loisirs, comme dans la vie la plus laborieuse, pour obéir comme pour commander, dans les professions civiles comme au milieu des camps, et quelle que soit la carrière à laquelle un père destine ses fils, il s'efforcera de leur donner ces trois qualités, source et appui de toutes les autres.

C'est déjà beaucoup que d'avoir un but immuable et bien reconnu ; mais la routine et les préjugés ont souvent fait oublier ce but, ou empêché que l'on n'y pensât avec assez d'attention et de persistance : plus souvent encore on s'est trompé sur les moyens de l'atteindre. C'est ici que les opinions, les conseils, les projets se multiplient et se croisent ; tous tendent vers la même fin ; presque tous prennent, pour y arriver, des routes diverses, et chacune affirme que celle qu'il a choisie est la seule qui y conduise.

N'est-ce pas là ce qui égare la plupart des écrivains qui s'occupent d'éducation et qui fait le danger de leurs systèmes ? Fiers d'établir un principe fixe et général sur le but de l'éducation, ils veulent indiquer des moyens d'application également fixes et inflexibles ; ils ne tiennent nul compte des différentes situations ni de la variété des caractères. Personne n'ignore cependant que les enfants naissent avec des facultés très inégales et des penchants très différents.

X.

---

### L'Agriculture à l'école primaire

L'enseignement des notions d'agriculture que peut comporter le programme de l'école élémentaire *doit s'adresser beaucoup moins à la mémoire des enfants qu'à leur intelligence : il doit s'appuyer sur l'observation des faits journaliers de la vie agricole et sur une expérimentation simple, appropriée aux ressources matérielles dont dispose l'école et destinée à mettre en évidence les notions scientifiques fondamentales des opérations les plus importantes.* Ce qu'il faut surtout apprendre aux enfants, à l'école rurale, c'est le *pourquoi* de ces opérations avec l'explication des phénomènes qui les accompagnent, et non le détail des procédés d'exécution, encore moins un résumé de préceptes, de définitions ou de recettes agricoles. Connaître les *conditions essentielles du développement des végétaux cultivés*, comprendre la *raison d'être* des

travaux habituels de la culture ordinaire et celle des règles d'hygiène de l'homme et des animaux domestiques, voilà ce qu'il faudrait apprendre d'abord à tout agriculteur, et l'on n'y peut parvenir que par la *méthode expérimentale*.

C'est dire qu'un maître ferait fausse route, dont l'enseignement agricole consisterait uniquement dans l'étude et la récitation, par l'élève, d'un manuel d'agriculture, si bien conçu que fût ce manuel; *il faut nécessairement recourir à des expériences très simples et surtout à l'observation*.

En effet, c'est seulement *en mettant le phénomène à observer sous les yeux des enfants* qu'on pourra établir dans leur esprit les idées fondamentales sur lesquelles repose la science agricole moderne, idées que l'écolier campagnard ne peut acquérir qu'à l'école, où il ne sera jamais nécessaire de lui enseigner ce que son père sait mieux que l'instituteur et qu'il apprendra sûrement par sa propre expérience pratique.

L'école doit se borner à préparer l'enfant à l'apprentissage intelligent du métier qui le fera vivre et à lui donner le goût de sa future profession; à cet égard, le maître ne devra jamais oublier que le meilleur moyen de faire aimer à un ouvrier son ouvrage, c'est de le lui faire comprendre.

Le but à atteindre pour l'enseignement agricole primaire, c'est, en résumé, d'institier le plus grand nombre des enfants de nos campagnes aux connaissances élémentaires indispensables pour lire avec fruit un livre d'agriculture moderne, pour suivre avec profit une conférence agricole; c'est de leur inspirer l'amour de la vie des champs et le désir de ne point la changer pour celle de la ville ou de l'usine; c'est de les pénétrer de cette vérité, que le métier d'agriculteur, le plus indépendant de tous, est plus rémunérateur que beaucoup d'autres pour tout praticien laborieux, intelligent et instruit.

R. F.

## LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE MONTREAL

Le personnel enseignant des écoles catholiques de notre province ne saurait se désintéresser du grand événement dont Montréal sera le témoin privilégié en septembre prochain. A l'occasion—pendant la leçon de catéchisme par exemple—expliquer en peu de mots et très simplement ce que c'est qu'un congrès eucharistique international, en définir le but et en faire comprendre l'importance. Dire aussi un mot des congrès eucharistiques de Londres et de Cologne (1).

« La meilleure préparation au prochain Congrès, dit le *Messenger Canadien du Sacré-Cœur*, les hommages qui seront le plus agréables à Notre-Seigneur parmi tous les triomphes que nous lui préparons, ce sera, sans contredit, les messes que nous aurons entendues, les communions, les visites au saint Sacrement, les prières, toutes les bonnes œuvres que nous aurons faites pendant ces huit mois. Donc, doublons,

(1) Les instituteurs et les institutrices peuvent se documenter dans les *Semaines Religieuses de Montréal et de Québec*, dans le *Bulletin Eucharistique*, le *Messenger Canadien du Sacré-Cœur*, de Montréal, et autres revues pieuses.

décuplons, si possible, le nombre de nos Communions, et engageons les autres à nous imiter. Le désir formel du Pape, et assurément de Jesus-Christ lui-même, est que tous les Catholiques devraient s'approcher souvent, *tous les jours*, de la sainte Table, et se nourrir de leur Pain *quotidien*.

« Ne devons-nous pas aussi le visiter plus souvent au Tabernacle, et nous entretenir avec lui plus souvent affectueusement? Ne pouvons-nous pas assister plus souvent à la Messe? Voilà qui est en notre pouvoir; et nous sommes assurés que nos ligueurs du Canada se distingueront entre tous, et donneront à Notre-Seigneur ces preuves manifestes d'un amour vrai et pratique. »

#### PROGRAMME DU CONGRÈS EUCHARISTIQUE

On vient de rendre public le programme du grand Congrès Eucharistique international qui aura lieu à Montréal en septembre prochain. « Ce programme, dit le *Messager du Sacré-Cœur*, nous promet une série de fêtes religieuses grandioses, comme le Canada n'en a pas encore vues ».

Les fêtes commenceront à la cathédrale, mardi le 6 septembre, à huit heures du soir, par la réception de son Eminence le Cardinal Légat. Le lendemain, grande réception civique de son Eminence.

Le Congrès proprement dit s'ouvrira jeudi le 8 septembre. Voici l'horaire du premier jour :

A minuit: Messe à Notre-Dame avec communion des hommes.

A 9 heures: Messe pontificale à la Cathédrale pour les communautés religieuses.

De 10 heures à midi: Réunion des sections générales (françaises et anglaises) du Congrès.

De 2.30 à 4.30 heures du soir: Réunion des sections générales, comme le matin.

A la même heure: Réunion spéciale des prêtres à l'église du Saint-Sacrement.

A la même heure: Réunion spéciale des Dames catholiques de Montréal.

A 8 heures du soir: Assemblée générale à Notre-Dame: discours par des évêques, des prêtres et des laïques.

Horaire du deuxième jour (vendredi 9 septembre):

A 8.30 heures: Messe pontificale au Parc Mance, allocutions française et anglaise.

De 10 heures à midi: Réunion des sections générales, comme la veille.

De 2.30 heures à 4 heures du soir: Réunion des sections spéciales.

A 4 heures: Réunion des prêtres et exercices d'adoration à l'église du Saint-Sacrement.

A 8 heures: Réception du public par le cardinal Légat, Mgr l'Archevêque, les évêques, prélats et prêtres présents à Montréal.

Le troisième jour, (samedi, le 10 septembre) sera consacré presque exclusivement aux catholiques anglais; en voici l'horaire:

A 8.30 heures: Messe pontificale à Saint-Patrice.

De 10 heures à midi: Réunion des sections générales.

A 2.30 heures: Réunion spéciale des enfants à Notre-Dame et à Saint-Patrice.

A 8 heures: Assemblée générale à Notre-Dame: discours par des évêques, des prêtres et des laïques.

Le Comité exécutif, avec l'approbation de Monseigneur de Montréal, exprime le désir qu'il y ait tous les jours, dans toutes les églises et chapelles de Montréal, messe du Congrès à 8 heures et salut du Saint-Sacrement le soir à 5.30 heures.

Nous empruntons à *la Semaine Religieuse* de Montréal, les commentaires suivants, sur l'horaire du dernier jour du Congrès.

« Ce sera le jour de la grande procession, le jour de l'apothéose. Oh! ce jour-là, nous l'obtiendrons de la grâce de Dieu, il faut que le peuple canadien donne de sa foi un témoignage grandiose! Pour cela, il faut que, de toutes façons, par la parole et par la plume nous l'y invitons, il faut que nous le disions bien haut, que nous le répitions sans nous lasser! Loin de nous la pensée d'affliger qui que ce soit par nos manifestations. Nous sommes dans un pays libre, le plus libre, on se plaît à

nous le redire, qui soit sous le soleil. Donnons à nos concitoyens de toute origine, à nos visiteurs distingués et nombreux, sans aucun doute, donnons le spectacle d'un peuple qui croit et qui, dans le calme et la dignité, chante d'un seul cœur et d'une seule voix son *credo* et sa foi! Ce jour sera par excellence le jour du Seigneur. C'est d'ailleurs un dimanche, le dimanche où tombe la fête patronale de Notre-Dame et de la ville, du diocèse et de la province de Montréal, le dimanche du Saint-Nom de Marie. Que ce dimanche, 11 septembre 1910, voit sur les rives du notre grand fleuve, au pied de notre Mont-Royal, la plus belle, la plus éclatante et la plus sincère de nos Fête-Dieu! »

Voici, au reste, le programme arrêté par le Comité pour les célébrations de ce jour (dimanche, 11 septembre) :

A 9.30 heures: Messe pontificale à la Cathédrale.

A 10 heures: Messe basse dans toutes les églises de la ville avec sermon par un prélat.

A 2 heures: Procession solennelle du Saint-Sacrement.

De cette procession voici, au reste, le parcours et la composition.

PARCOURS DE LA PROCESSION. — De l'église Notre-Dame par les rues Notre-Dame, Gosford, Champ-de-Mars, Saint-Denis, avec reposoir à l'Université Laval; puis, par les rues Saint-Denis, Rachel, jusqu'au Parc Mance, et là, en plein air, Bénédiction du Saint-Sacrement; retour enfin par l'avenue du Parc, et les rues Bleury, Saint-Pierre et Saint-Jacques, jusqu'à la place et à l'église Notre-Dame.

COMPOSITION DE LA PROCESSION. — *a*) Associations paroissiales: 1. Congrégations de la Sainte-Vierge; 2. Ligue du Sacré-Cœur; 3. Tiers-Ordre; 4. Confréries du Saint-Sacrement. — *b*) Associations catholiques: 1. Sociétés de secours mutuels; 2. Conférences de Saint-Vincent de Paul. — *c*) Communautés religieuses. — *d*) Délégués des villes et paroisses du diocèse. — *e*) Corps militaires, pompiers, gardes, etc. *f*) Corps professionnels et universitaires. — *g*) Conseil de ville et citoyens. — *h*) Députés et magistrats. — *i*) Maîtrise. — *j*) Enfants de chœur. — *k*) Clergé.

## LE MOUVEMENT SCOLAIRE A L'ETRANGER

### I. — Ecoles catholiques aux Etats-Unis

On écrit de New-York à la *Correspondance de Rome* :

A New-York, les écoles (catholiques) ont repris les cours. On constate qu'il y en a 166 élémentaires qui ont commencé à fonctionner à New-York, ce qui porte à 9 en plus le nombre de ces écoles, si on le compare à celui de l'année dernière.

Le total (des élèves) de toutes les écoles de cette ville en 1908 s'élevait à 109 500. Les 9 écoles nouvelles reçoivent à peu près 10 000 enfants. On peut donc supposer qu'environ 120 000 enfants catholiques de New-York pourront trouver une éducation chrétienne dans les écoles catholiques.

\*  
\* \*

La Cour suprême des Etats-Unis a sanctionné à l'unanimité le jugement de la Cour d'appel du district, concernant l'emploi des « tribal » et « treaty funds » des Indiens au profit de l'éducation des enfants Indiens dans les écoles catholiques.

La « Indian Right Association », se dissimulant sous trois noms d'Indiens de la tribu des Sioux, avait tenté d'éloigner l'influence du Gouvernement dans l'emploi de ces sortes de fonds. Leur tentative obtint plein succès.

La décision de la Cour a pour but d'accorder aux Indiens une pleine et entière liberté de disposer de leurs fonds pour l'éducation de leurs enfants dans les écoles catholiques missionnaires, assurant par le fait même une subvention à 8 écoles indiennes catholiques missionnaires qui comptent 874 élèves.

On ne peut considérer ce fait que comme une véritable victoire. L'affaire fut examinée préalablement par trois Cours, dont deux sont les plus hautes du pays.

L'opinion énoncée par le premier juge est en partie comme suit :

« Une certaine infraction est faite à la Constitution par ce traité avec le Bureau des missions catholiques indiennes. On ne peut pas soutenir que ce soit inconstitutionnel, ce ne serait pas vrai. Mais, cependant, on soulève l'objection que l'esprit de la Constitution demanderait plutôt une neutralité absolue du Gouvernement dans les affaires des diverses confessions. Pour cette raison, le Gouvernement ne peut agir en faveur d'une confession quelconque et reconnaître, comme c'est le cas, les fonds des Indiens au profit des écoles catholiques. Mais, d'autre part, nous ne pouvons admettre que les Indiens n'aient pas le droit de disposer librement de leur argent pour l'éducation de leurs enfants, ainsi qu'ils l'entendent eux-mêmes, et dans les écoles qu'ils veulent; et le Gouvernement ne peut formuler aucune loi en faveur de quelque secte que ce soit, ni aucune défense de professer la religion qu'on veut. »

Le cas fut exposé par M. Edgar Gans, le juriste connu de Baltimore, et c'est à son éloquence remarquable qu'on doit en grande partie la sanction de l'arrêt, qui fait honneur à la tolérance américaine.

## II.—Statistique de l'enseignement en Angleterre

De la *Correspondance de Rome* (27 oct. 1909) :

Le *Board of Education* vient de publier une statistique sur l'enseignement public en Angleterre et au pays de Galles, 1907-1908, sous forme de *Livre bleu*. Dans la préface, M. Robert Morant, secrétaire du *Board of Education*, attire spécialement l'attention sur la partie qui concerne les écoles secondaires, qui a été le mieux approfondie et précisée.

Selon ces calculs, il y avait en Angleterre et pays de Galles 21 015 écoles, qui élevaient 7 129 248 enfants.

Les écoles libres (*voluntary schools*) étaient au nombre de 13 336 et avaient 3 336 023 élèves; les *council schools*, 7 679, avec 3 793 225 élèves.

La statistique des écoles confessionnelles et leur fréquentation est la suivante :

L'Eglise anglicane	11 180 écoles,	2 624 789 élèves.
— méthod.	294 —	105 664 —
— cath. rom.	1 064 —	401 595 —
— juive	12 —	10 755 —

Les écoles enrégistrées comme « inconfessionnelles et diverses » étaient au nombre de 602 avec 161 391 élèves. Dans les écoles pour les aveugles il y avait 2 202 enfants; pour les sourds, 3,942; les estropiés, 12 953; les épileptiques, 281.

Le nombre des écoles en Angleterre était de 19 207, et elles donnaient l'enseignement à 6 615 591 enfants. Parmi ces écoles, 12 628 étaient des écoles libres, et 6 579 des écoles qui dépendent en tout du Gouvernement.

Dans le pays de Galles, on comptait 1 808 écoles, dont 1 100 étaient libres et 708 gouvernementales, et elles enseignaient 513 657 enfants.

En Angleterre, 283 811 jeunes filles ont fréquenté les cours de cuisine, contre le chiffre minime de 142 garçons.

La fréquentation des autres cours se présente comme suit: le blanchissage, 73 880; les occupations domestiques, 12 163; le laitage, 101; les métiers, 192 239 (garçons); le jardinage, 13 338 (garçons).

A Londres, la moyenne des enfants qui ont fréquenté les écoles était: 503 617 pour les council schools, 145 944 pour les écoles libres, ce qui forme un total de 649 561 élèves.

La statistique des instituteurs des écoles anglaises est la suivante: les instituteurs avec certificat, 28 686 hommes et 57 027 femmes; sans certificat, 4 622 hommes et 35 143 femmes: les instituteurs assistants, 405 hommes et 17 642 femmes; les répétiteurs, 4 697 jeunes gens et 15 314 jeunes filles.

Le nombre des écoles secondaires en Angleterre était de 736 avec 7 581 instituteurs et 124 463 élèves.

On compte 35 instituts professionnels reconnus avec 644 instituteurs et 2 768 étudiants.

---

## DEUXIEME CONGRES

DE LA

## FEDERATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

---

Nous recommandons la lecture du très intéressant rapport du deuxième congrès de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, section des Dames, tenu à Montréal en juin 1909. Cette brochure de 150 pages renferme plusieurs travaux très instructifs, présentés par des institutrices et d'autres dames et demoiselles très sympathiques au personnel enseignant.

Parlant de cette brochure, Madeleine dit dans un journal de Montréal:

« J'engage fortement toutes nos lectrices à se procurer un exemplaire de ce rapport où sont consignés les travaux, les idées et les projets de nos œuvres féminines que personnifiaient, en l'occasion, des femmes à l'âme noble, et aux pensées saines, des femmes libres d'égoïsme et dont la vie est employée à réaliser ce doux motto: Aimer et se dévouer. »

NOTA. — Le rapport du deuxième congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste est en vente à Montréal à la librairie Beauchemin, 75 Saint-Jacques, à la librairie Granger, rue Notre-Dame, coin de la Place d'Armes, et à la librairie Saint-Louis, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis. — A Québec, à la librairie Garneau et chez Kirouac, rue Saint-Jean, Haute-Ville.

## LE CONGRES D'EDUCATION DES CANADIENS FRANÇAIS D'ONTARIO

Ce congrès qui a eu lieu à Ottawa les 18 et 19 janvier dernier, a remporté un succès complet. Un millier de délégués représentant nos 200,000 compatriotes de la province sœur, ont affirmé les droits de la langue française dans les écoles d'Ontario. M. l'abbé Corbeil, principal de l'école normale de Hull a fait plus et mieux : il a réclamé fièrement et énergiquement des écoles confessionnelles pour les catholiques d'Ontario. Les protestants de la province de Québec jouissent de ce privilège, plutôt de ce droit, depuis cinquante ans.

On a dénoncé avec force les lacunes du système d'enseignement d'Ontario, lacunes que nous exposons dans une autre page, puis on a formulé des remarques au gouvernement de Toronto. Ces demandes ont été réunies en résolutions et adoptées à l'unanimité des membres du congrès, Voici ces résolutions :

1° Que la catégorie d'écoles ou de classes, virtuellement reconnues comme écoles ou classes bilingues, le soit explicitement et officiellement ;

2° Que, dans ces écoles ou classes bilingues, l'anglais et le français soient autorisés comme langues d'enseignement ;

3° (a) Qu'une école où la majorité des élèves est d'origine française, soit déclarée bilingue ;

(b) Que, dans une école où 25 p.c. des élèves sont d'origine française, on leur y enseigne efficacement la lecture, l'orthographe, la grammaire, la composition et la littérature françaises ;

(c) Que l'inspection des écoles mentionnées en (a) et (b) soit faite par un inspecteur bilingue ;

4° Que, dans ces écoles ou classes, les programmes officiels soient rationnellement modifiés, de manière à tenir compte des deux langues et à en assurer l'enseignement efficace dans les différents cours ;

5° Que, dans l'examen final du 4<sup>me</sup> cours primaire, correspondant à l'examen d'entrée aux écoles secondaires, ainsi que dans tout examen auquel prendront part les candidats bilingues, la lecture, l'orthographe, la grammaire, la composition et la littérature françaises soient matières d'examen ;

6° Qu'au cours d'enseignement bilingue primaire, succède un cours secondaire bilingue ;

7° Que les écoles d'entraînement pédagogique bilingue soient maintenues, et que d'autres soient fondées à mesure que la nécessité s'en fera sentir ;

8° (a) Que le brevet d'école modèle émis par le Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec, soit considéré en Ontario comme l'équivalent du certificat d'admission à l'école d'entraînement pédagogique bilingue ;

(b) Que les titulaires d'un diplôme académique de la province de Québec obtiennent le diplôme de 3<sup>e</sup> classe d'Ontario, en subissant avec succès l'examen final de l'école d'entraînement pédagogique sur la lecture, l'orthographe, la grammaire et la composition anglaises, ainsi que sur les lois et règlements scolaires de cette province ;

9° (a) Qu'il soit spécifié, le plus tôt possible, à quelles conditions le diplôme temporaire de 3<sup>me</sup> classe pourra être renouvelé ou devenir permanent;

(b) Que les titulaires des dits diplômes de 3<sup>me</sup> classe, qui auront enseigné régulièrement, au moins deux années, en Ontario, à la satisfaction des autorités, puissent obtenir un diplôme de 2<sup>me</sup> classe, en subissant avec succès l'examen d'admission à l'école normale;

10° Que les titulaires des diplômes de seconde classe qui n'ont point suivi un entraînement bilingue, soient tenus, pour pouvoir enseigner dans les écoles bilingues, de subir avec succès un examen spécial, attestant qu'ils possèdent une connaissance pratique suffisante de la langue française;

11° Qu'une école normale, ou branche d'école normale bilingue, soit ouverte aussitôt que les éléments en auront été préparés par les écoles ou classes secondaires bilingues.

Nous félicitons nos compatriotes de leur fière attitude, et leur souhaitons non seulement un programme et des écoles bilingues, mais — et pourquoi pas — des écoles absolument séparées:

Les catholiques d'Ontario auraient-ils moins de droit à la liberté que les protestants de Québec?

---

## SYSTEME SCOLAIRE DE LA PROVINCE D'ONTARIO

---

ÉTUDE PUBLIÉE PAR LA COMMISSION CONSTITUANTE DU CONGRÈS D'ÉDUCATION DES  
CANADIENS FRANÇAIS D'ONTARIO. (1)

---

### I.—SYSTEME ACTUEL.

Le système scolaire de la Province d'Ontario pourvoit efficacement à l'instruction primaire, secondaire et supérieure de la population anglaise. Il comporte en effet:

1° pour l'enseignement primaire, les écoles primaires, comprenant quatre cours de deux années chacun (Forms I, II, III, IV), et un cours complémentaire (Fifth Class) également de deux années;

2° pour l'enseignement secondaire, les écoles secondaires: « Continuation Schools », « High Schools » et « Collegiates »;

Il pourvoit également à la formation de professeurs pour ces diverses sortes d'écoles au moyen d'écoles modèles, d'écoles normales et de facultés.

Les diplômes pour l'enseignement primaire sont de 3<sup>me</sup> classe et de 2<sup>me</sup> classe; les cours complémentaires, les écoles secondaires et les écoles modèles préparent aux premiers; les écoles secondaires et les écoles normales, aux seconds.

Le diplôme de seconde classe est émis par la faculté d'éducation à l'entrée de laquelle préparent les écoles secondaires.

Ce diplôme est exigé des directeurs de « High Schools, » d'écoles modèles, du directeur et des professeurs d'Écoles normales et de « Collegiates. » Outre ces diplômes, le ministre de l'Instruction publique peut, sur la recommandation de l'inspecteur, accorder à un instituteur sans diplôme, un permis d'enseigner, valide pour

---

(1) Extrait d'un rapport présenté à l'occasion du Congrès d'Éducation des Canadiens français d'Ontario.

de cinq à dix mois, quand on ne peut pas se procurer les services d'un instituteur diplômé.

Les Écoles secondaires fournissent également un cours commercial et préparent des candidats à l'examen d'entrée aux universités et aux différentes facultés.

Ainsi, quiconque désire faire faire à son enfant un simple cours général d'instruction primaire, ou un cours commercial, l'envoie à l'école primaire ou au « High School. » S'il le destine à l'enseignement, il le fera passer du Collegiate à l'École normale, et s'il veut lui procurer une éducation classique supérieure et le mettre en état d'embrasser une profession libérale, le « Collegiate » le prépare à entrer à l'Université.

Toutes ces écoles, primaires, secondaires et supérieures, à tous les degrés, sont accessibles à tous les Canadiens d'Ontario indistinctement, mais la langue anglaise est la seule langue d'enseignement qui y soit officiellement reconnue et employée.

Ce système est donc aussi simple et aussi complet qu'on peut le désirer; aussi satisfait-il pleinement les Canadiens de langue anglaise.

Mais, voyons ce qu'y trouve le Canadien français.

Dans les centres où la population est à peu près entièrement canadienne-française, se voyant dans l'impossibilité d'appliquer rigoureusement les règlements en ce qui concerne l'usage de la langue anglaise comme langue d'enseignement, le ministère de l'Instruction publique a dû permettre d'établir des écoles dites bilingues, où les maîtres, tout en enseignant l'anglais, et étant astreints à suivre les programmes ordinaires, sont autorisés à employer la langue française, dans les classes élémentaires, jusqu'à ce que les élèves puissent les comprendre en anglais.

Or, le cours primaire se compose de quatre degrés de deux ans chacun. Virtuellement, mais sans autorisation officielle, les maîtres des écoles bilingues y emploient le français comme langue d'enseignement jusqu'au 3<sup>me</sup> degré, c'est-à-dire jusqu'à la 5<sup>me</sup> année scolaire environ. Les enfants entrant à l'école vers l'âge de 6 ans, ont alors onze ou douze ans. Savent-ils suffisamment le français pour en éprouver l'influence et en imprégner leur mentalité? Personne n'oserait le prétendre. Cependant, à partir du 3<sup>me</sup> degré ou 3<sup>me</sup> cours, toutes les matières du programme doivent être enseignées en anglais et le sont de fait, en vue des examens officiels. En effet, dans l'examen « High School Examination », que doit subir un petit Canadien français, pour être admis au cours secondaire, on ne tient absolument aucun compte de ses connaissances en français. Certaines commissions scolaires ont établi, notamment à Ottawa, The Brook, Embrun, Orléans et Chelmsford, des cours supplémentaires bilingues, correspondant, en ce qui concerne le programme général, à la « Fifth Class » des écoles publiques et à peu près aux deux premières années des écoles secondaires.

Ce cours complémentaire, seul indice actuel d'enseignement secondaire bilingue, prépare l'entrée à l'école d'entraînement pédagogique bilingue, des rares jeunes gens et jeunes filles qui se destinent à l'enseignement, mais à aucun autre certificat officiel.

L'École d'entraînement pédagogique bilingue existe depuis deux ans et délivre, aux élèves qui en suivent les cours, un diplôme temporaire de 3<sup>me</sup> classe leur donnant, pour cinq ans, le droit d'enseigner dans les écoles primaires bilingues.

Là s'arrête, dans le système d'instruction publique d'Ontario, toute trace d'enseignement bilingue.

En résumé, en Ontario, les Canadiens français ont à leur disposition pour faire instruire leurs enfants :

1<sup>o</sup> Un cours primaire tronqué, où l'on enseigne à peu près exclusivement en français aux enfants de 6 à 11 ans; et, sans autorisation officielle, moitié en français et moitié en anglais aux élèves de 11 à 14 ans, âge auquel la grande majorité des enfants quittent définitivement l'école ne sachant suffisamment ni une langue, ni l'autre.

2<sup>o</sup> Un cours complémentaire en embryon, sans autre but bien déterminé que la préparation à l'examen d'admission à l'école d'entraînement pédagogique bilingue.

3<sup>o</sup> Une école d'entraînement pédagogique bilingue préparant à l'obtention d'un diplôme de 3<sup>me</sup> classe.

Ce diplôme, le seul qui atteste l'aptitude à enseigner dans les écoles primaires bilingues, est un diplôme temporaire de 3<sup>me</sup> classe, et cependant, les commissions scolaires peuvent engager des instituteurs munis de diplômes décernés par l'École normale à des maîtres et maîtresses qui ont suivi un entraînement et subi des examens purement anglais.

## II.—LACUNES.

Par l'exposé très succinct que nous venons de faire, on peut voir que les principales lacunes du système scolaire d'Ontario au point de vue des Canadiens français, sont les suivantes :

1<sup>o</sup> Aucun enseignement systématique bilingue n'est officiellement autorisé, et il n'existe aucun programme rationnel bilingue ;

2<sup>o</sup> On ne tient aucun compte de la langue française dans les examens officiels, excepté dans l'examen d'admission aux écoles d'entraînement pédagogique bilingue ;

3<sup>o</sup> A part les quelques cours complémentaires établis semi-officiellement, il n'existe en Ontario aucune trace d'enseignement secondaire bilingue ; ce qui a pour effet de former la masse des enfants canadiens-français à limiter leurs études scolaires aux matières primaires, enseignées dans des conditions très défavorables. Les conséquences de cet état de choses sont de maintenir à un niveau excessivement bas, le degré de l'instruction populaire chez les Canadiens français ;

4<sup>o</sup> Les moyens de former des instituteurs et des institutrices bilingues sont absolument insuffisants, tant au point de vue académique que professionnel. Il n'existe ni écoles secondaires, ni Écoles normales bilingues ;

5<sup>o</sup> Le seul diplôme bilingue est un diplôme temporaire ; et jusqu'à ce jour, aucune mesure n'a été prise pour permettre aux titulaires de ces diplômes de les faire renouveler ou d'obtenir un diplôme bilingue de seconde classe ;

6<sup>o</sup> On n'accorde aucune considération en Ontario aux diplômes d'instituteurs émis par les écoles normales de Québec.

7<sup>o</sup> Les Canadiens français paient leur quote-part de taxes pour l'établissement, l'administration et le maintien d'écoles secondaires, dont ils ne peuvent profiter sans sacrifier leur langue ;

8<sup>o</sup> Comme une partie des subventions provinciales, accordées aux commissions scolaires, dépend du degré des diplômes et des salaires des instituteurs et des institutrices employés, les écoles bilingues ne reçoivent de ce chef qu'une très faible proportion de ces octrois ;

9<sup>o</sup> Le système de répartition des revenus des taxes, tout à l'avantage des écoles publiques, met celles-ci en état de payer aux instituteurs des salaires convenables, qui assurent un bon recrutement et la permanence d'un personnel expérimenté.

Dans les écoles séparées, la modicité des ressources ne permet d'offrir que de médiocres salaires qui, en dehors des communautés religieuses, n'attirent dans l'enseignement que de toutes jeunes filles, désireuses de se créer une situation qui les mette en évidence et leur permette de se marier avantageusement, après deux ou trois ans d'enseignement.

## III.—RÉFORMES DÉSIRABLES.

Ayant constaté l'existence des lacunes énumérées ci-dessus, il est de notre devoir de chercher à les combler, d'étudier quelles réformes s'imposent, et de déterminer vers quel but doivent tendre les efforts de ceux qui ont à cœur l'amélioration des conditions d'existence de la langue maternelle des Canadiens français en cette province.

Convaincus de la légitimité de nos droits, bien résolus à les revendiquer, et confiant dans l'esprit de justice de nos compatriotes de langue anglaise, nous croyons pouvoir espérer qu'ils ne verront, dans nos revendications, aucune idée d'agression, mais uniquement le désir légitime qui nous anime de développer pleinement en nous, et chez les nôtres, par les moyens les plus en harmonie avec notre mentalité, les qualités qui nous sont propres, qu'ils se sont plu eux-mêmes à reconnaître, en maintes circonstances, qui nous ont constamment mérité leur estime et souvent leur admiration.

Dans l'intime conviction qu'en réclamant ainsi courageusement cette plénitude de nos droits, nous agissons en loyaux sujets de la grande nation dont nous avons reconnu la suzeraineté, et à laquelle nous nous faisons un honneur d'appartenir, nous croyons devoir formuler franchement et ouvertement nos vœux, et demander, à qui de droit, les modifications qui nous semblent nécessaires dans l'application des lois et règlements scolaires de cette province. Nous basons tout spécialement nos réclamations sur les considérations suivantes :

1° Qu'il existe, dans la province d'Ontario, un certain nombre de localités où la majorité des citoyens parlent surtout le français, et un plus grand nombre où, sans être en majorité, les Canadiens français forment une notable proportion de la population ;

2° Que la langue française dont le haut degré de perfection est universellement reconnu constitue un précieux et puissant instrument pour le développement général des facultés intellectuelles ;

3° Que le Canadien français, dont la valeur ethnologique dépend directement de sa foi et de sa langue maternelle, ne saurait abandonner ni l'une ni l'autre sans que sa mentalité en soit profondément modifiée, au détriment de la société en général ;

4° Que la connaissance efficace de la langue française exige une étude sérieuse, constante et persévérante ;

5° Que l'emploi de toute autre langue que la langue maternelle pour l'enseignement, augmente considérablement les difficultés de l'acquisition des éléments des connaissances indispensables ;

6° Que la population canadienne-française en Ontario s'accroît constamment et rapidement, et que les difficultés de procurer à ses enfants une éducation et une instruction en conformité avec sa mentalité et ses convictions, deviennent de plus en plus grandes et lui font trouver l'état de choses actuel irrationnel et point du tout satisfaisant ;

7° Que l'acte constitutionnel de l'Amérique britannique du Nord, s'appuyant sur des principes de justice impartiale, de générosité prudente et de sage prévoyance, a reconnu explicitement, pour tout le Dominion, l'existence légale de deux langues officielles, pour toutes fins de législation et de justice au fédéral ;

8° Qu'en abandonnant aux provinces le droit de légiférer librement en matière d'éducation, le Gouvernement impérial n'a jamais entendu permettre qu'elles se puissent prévaloir de ce droit pour opprimer la minorité de l'une ou de l'autre langue ;

9° Que tout système complet d'enseignement doit fournir à un citoyen les moyens de se mettre en mesure d'exercer, dans toute leur plénitude, tous les droits que lui reconnaît la constitution de son pays ; et que ce but ne sera point atteint, dans Ontario, aussi longtemps que les Canadiens français n'y auront pas à leur disposition les moyens efficaces d'apprendre leur langue maternelle, pour pouvoir exercer efficacement leur droit d'en faire usage dans les circonstances prévues par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.



## DOCUMENTS SCOLAIRES

### 130e Conférence des Instituteurs de l'École Normale Jacques-Cartier

(28 janvier 1910)

Les membres présents étaient: M. J. V. Désaulniers, président, J. Hogan, vice-président, A. C. Miller, trésorier, etc., etc.

Les instituteurs présents étaient, outre les dignitaires, MM. J. N. Perrault, directeur général de la commission catholique des écoles de Montréal; P. Ahern, L. J. R. Bellefeuille, H. A. Valois, J. B. Martel, Henri Lalonde, A. Dorais, G. A. C. Trudel, R. E. Laporte, V. E. Guévremont, J. R. E. Ducharme, Zénon Michaud, J. C. Dupuis, J. D. Pilon, T. F. Cuddihy, T. K. Brennan, Yves Le Rouzès, C. A. Beaudin, Ahuntsic; Omer Carrière, J. E. Paquin, Victorin Gingras, A. N. Allaire, Eug Bertrand, J. D. R. Bergeron, J. E. M. Lefebvre, J. E. Bernier, J. H. Bergeron, P. E. Smith, Pierre Meunier, J. P. Fortin, A. Lefebvre, J. T. Anderson, C. W. Ryan, Ovide Roy, J. T. Lebrun, David Mathieu, Joseph Corriveau, J. A. Langlois, P. Bilodeau, Nap. Bélisle, J. G. A. Payment, F. X. St-Laurent, J. B. Labarre, H. Mondoux, A. LeBlond de Brumath, B. Lippens, Jos. J. Maguire, L. A. Gariépy, J. Paryse, M. Barthélemy, David Brisebois, J. A. Brisebois, C. J. Miller, J. B. Jeanotte, A. Cléroux, D. P. O'Keiffe, J. T. McCarthy, J. B. Desaulniers, W. L. O'Donoghue, J. A. Morin, A. C. Miller, Z. Guérin, F. J. Courtney, D. Malone, P. Maguire, Geo. Donohue, B. A., A. G. Robitaille, J. D. Guérin, A. J. Beaulieu, L. P. J. Jasmin, A. Malone, M. J. Brennan, Victor Doré, Frs Simard, L. J. Jasmin, A. P. Gélinas, J. S. Maynard, J. M. Tremblay, G. S. Pagé, Zotique Guérin, Eudore Gobeil, F. Viens, C. LeBlanc, J. H. Rondeau, Fred Lanctôt, J. A. Archambault, R. J. L. Cuddihy, J. M. Dionne, J. W. Meloche, J. A. Primeau, J. S. Teasdale, S. Boutin, A. Morel, J. A. Dupuis.

Les minutes de la dernière séance sont lues puis adoptées.

M. J. N. Perrault remarque qu'après recherches faites, il n'a rien trouvé dans le règlement de la commission scolaire de Montréal qui défend aux instituteurs de leurs écoles d'expliquer la lettre du catéchisme.

M. A. Leblond de Brumath demande la permission d'intervertir l'ordre du jour afin de présenter immédiatement la motion suivante, approuvée par M. H. Mondoux, à savoir:

« Que l'Association des Instituteurs catholiques de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier s'adresse au gouvernement de la province de Québec pour le prier de faire faire pour nos écoles primaires des tableaux de décorations murales comprenant des sujets exclusivement canadiens. » Cette motion est unanimement adoptée.

M. le président présente le premier conférencier du jour, M. J. D. Pilon, et l'invite à traiter le sujet choisi: *l'Arithmétique au 1er degré du Cours élémentaire*.

M. Pilon s'acquitte de sa tâche avec beaucoup de talent. Il dit ce que doit être pour le jeune enfant l'étude des nombres, non par un entraînement mécanique et routinier, soit verbal, soit graphique, mais une étude raisonnée et pratique. Il faut enseigner le nombre d'abord, le chiffre après. Il énumère les procédés à suivre et

les principes qu'on doit observer : aller du concret à l'abstrait, du connu à l'inconnu, puis graduer l'enseignement, c'est-à-dire le mettre à la portée des élèves. Il termine en citant quelques conseils de M. l'abbé Perrier sur l'éveil de la pensée et de l'intelligence chez l'enfant.

M. le Président remarque, en le félicitant, que le conférencier a puisé aux meilleures sources les principes émis.

M. J. N. Perrault ajoute qu'à l'inverse de la France, nous ne faisons pas assez de théorie et trop de mécanisme.

M. J. P. Labarre remarque qu'il vaut mieux choisir des exemples impersonnels afin de n'éveiller aucune susceptibilité, puis M. le Président annonce la lecture de M. J. M. McCarthy. « Teaching of a foreign Language. » Le confrère parle d'abord de la nécessité d'une langue seconde ou étrangère dans un pays comme le nôtre. Il dit la méthode à suivre : leçons orales pour les commençants, et d'après les objets. Le vocabulaire se calque sur la langue maternelle. L'orthographe s'acquiert par des dictées choisies et par l'étude de la grammaire.

MM. J. Hogan et P. Ahern félicitent le conférencier et appuient ses remarques.

A ce moment, une délégation composée du docteur J. E. Dubé, président, du chanoine Lepailleur, secrétaire-archiviste et de J.-Bte. Lagacé, secrétaire, tous officiers de la Fédération catholique des Sociétés acadiennes et canadiennes-françaises du Canada et des Etats-Unis, est présentée par M. le Président Désaulniers.

M. le docteur Dubé prend la parole pour expliquer ce qu'est la Fédération qu'il représente ; il explique le but de sa fondation, sa raison d'être en affirmant que le moment est venu de se liguier pour faire face à l'ennemi commun : la Franc-Maçonnerie du rite français.

Le discours très humoristique du docteur est applaudi par l'auditoire, puis la séance est ajournée à 2 heures de l'après-midi.

Après le diner, qui eut les allures d'un banquet, M. le chanoine Lepailleur, et M. J.-Bte. Lagacé exaltèrent l'œuvre de la Fédération et furent on ne peut plus aimables pour celle des instituteurs.

Pendant quelques instants, les pauvres maîtres d'écoles ont pu se croire quelque chose dans la société.

La séance de l'après-midi fut ouverte par une conférence de M. l'abbé Desrosiers sur l'Enseignement Mutuel.

Cette méthode, fondée par Bell et Lancaster, en Angleterre, vers 1813, fut adoptée par Jos. Frs. Perrault, au Canada. Lancaster visita le Canada vers 1829 puis alla mourir à New-York en 1838. Le conférencier expliqua assez longuement le fonctionnement de la méthode lancastrienne. Il y a des détails typiques : les tables couvertes de sables servant à compter et à écrire la définition des lettres de l'alphabet par les moniteurs, le système de récompenses, l'ordre établi et la division des classes.

L'outillage, d'autre part, était très curieux et très sommaire. Le cours élémentaire se composait de 150 semaines. L'avantage moral de cette méthode consiste en ce qu'elle donne à l'enfant plus de liberté d'action, plus de confiance en lui-même et plus tard, plus d'initiative.

M. le Président, en faisant l'éloge du conférencier, revient sur l'amour de la

liberté que possède l'enfant. Il ajoute aussi que nous avons le système monitorial perfectionné en ce sens que, dans nos écoles, les moniteurs sont remplacés par des maîtres expérimentés.

Vu l'heure avancée, la conférence de M. J. P. Labarre est renvoyée à une séance subséquente.

Le dernier ordre du jour — motions et avis de motions — ramène sur le tapis la question de l'affiliation de l'Association des Instituteurs à la Fédération catholique.

M. J. P. Labarre, propose, appuyé par M. P. Ahern et A. B. Charbonneau :

« Que l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, adhère fortement à l'œuvre entreprise par la Fédération catholique des Sociétés acadiennes et canadiennes-françaises du Canada et des États-Unis et demande son affiliation afin de travailler, dans sa sphère d'action, au ralliement de toutes les forces vives de la nation Acadienne et Canadienne-Française du Canada et des États-Unis.

Après quelques pourparlers entre MM. Maguire, Malone, Perrault, Hogan, Désaulniers et Charbonneau, la motion est adoptée à l'unanimité.

M. J. N. Perrault, propose ensuite, appuyé par M. A. P. Gélinas, qu'une motion de condoléances soit envoyée à la famille Labelle, à l'occasion du décès de Mlle Ida Labelle, directrice de l'Académie Sainte-Marie et présidente de l'Association des Institutrices du district de Montréal.

Cette motion est unanimement adoptée, puis la séance est levée.

A. B. CHARBONNEAU,

Secrétaire.

### 148e Réunion de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval,

(le 29 janvier 1910.)

La ière séance est ouverte à 10 heures a. m. sous la présidence de M. G.-S. Vien, inspecteur d'écoles.

Membres présents: entre autres, Mgr. T. G. Rouleau, principal de l'École, MM. les abbés C. A. Caron, ass.-princ., J. O. Fleury, préfet des études et J. J. Dubé; les professeurs de l'École normale Laval: J. Ahern, C.-J. Magnan, J. D. Frève, C. A. Lefèvre, N. Tremblay et G. A. Brulé; les inspecteurs G. S. Vien, L. P. Goulet et G. E. Marquis; les instituteurs S. E. Dorion, J. E. Gauvreau, H. L. Fortin, S. Guimont, A. Drolet et autres, — sans compter les élèves-maîtres de l'École, au nombre d'une cinquantaine.

Après l'adoption des minutes de la dernière séance, M. C.-J. Magnan est prié de bien vouloir donner un aperçu de son voyage en Europe sur ce qui a trait à la mission pédagogique dont il avait été chargée. De bonne grâce et aux applaudissements de l'assistance, le directeur de *L'Enseignement Primaire* acquiesce à la prière qui lui est faite. Pendant les quelques semaines qu'a duré cette enquête, il lui a été donné de visiter 44 institutions d'enseignement primaire et primaire moyen,

et plusieurs écoles normales et un musée pédagogique, dans les trois principaux pays de langue française de l'Europe : en France, en Suisse et en Belgique.

Dans notre ancienne mère patrie, l'organisation scolaire, au point de vue pédagogique, est remarquable : il y a beaucoup d'unité, de subordination et d'enchaînement. La France est partagée en 17 Académies ; les Académies se subdivisent en districts scolaires. On compte 450 districts sous la direction d'inspecteurs d'écoles, qui sont, à la vérité, des directeurs d'enseignement. Ils sont aidés dans leur tâche par les conseils départementaux composés d'inspecteurs et d'instituteurs auxquels le gouvernement adjoint deux délégués. Dans chaque école où il y a plus de trois classes distinctes, un principal ou directeur est chargé de la surveillance générale. En suivant la filière hiérarchique, les instituteurs ont beaucoup de latitude pour suggérer des amendements à la loi de l'Instruction Publique. Chaque département a son école normale. Pour y être admis, il faut être au moins porteur d'un brevet élémentaire et en suivre les cours pendant trois ans pour obtenir un brevet (certificat d'études normales) donnant droit d'enseigner dans les écoles publiques. Les deux premières années sont consacrées à la préparation du Brevet supérieur, à l'étude de la pédagogie théorique et à la culture générale de l'intelligence, et la dernière à la pédagogie pratique : les élèves instituteurs enseignent à l'école d'application par stage de quinze jours au moins, quatre stages dans l'année. Au sortir de l'école, le jeune instituteur qui se livre à l'enseignement doit, après deux ans de services, subir un nouvel examen ; de stagiaire qu'il était, il devient alors titulaire, s'il réussit ; c'est-à-dire, qu'il pourra diriger lui-même une école après cette épreuve. Chaque classe d'instituteurs, par rapport à l'école dirigée, a droit à un traitement fixé par l'État.

L'enseignement étant considéré comme une vraie carrière, on s'efforce de le rendre de plus en plus efficace, et, pour atteindre ce but, divers moyens sont employés afin de créer de l'émulation et d'obliger les instituteurs à se tenir au courant des progrès. Par exemple, dans les écoles, où plusieurs maîtres enseignent, le directeur réunit ses subordonnés au moins une fois par semaine pour examiner le travail accompli pendant les derniers 8 jours, s'enquérir du mouvement général des études, corriger, s'il y a lieu les écarts commis et donner à chacun une direction pédagogique appropriée au besoin de sa classe.

Il y a encore une grande réunion de tous les instituteurs d'un canton, une fois par année. Ces assemblées ressemblent beaucoup à nos conférences. On y traite divers sujets pédagogiques. Chacun exprime son opinion librement, sans gêne. Les aînés font profiter les jeunes du fruit de leur expérience.

On appelle Conseil des maîtres, une association communale qui a pour mission de se réunir de temps à autre, pour traiter ce qui se rapporte aux intérêts professionnels, même au côté matériel de l'enseignement, afin de suggérer aux autorités certaines améliorations désirables, par exemple, aux logements, ameublements, cours, fournitures, augmentation de traitements, etc.

L'école primaire est un foyer où tous les efforts tendent au développement de l'intelligence des enfants. A 10 ou 11 ans, un grand nombre d'entre eux seraient capables de décrocher le certificat d'études, lequel équivaut, sur plusieurs points, à notre brevet élémentaire.

La rédaction, entre autres, précédée de l'enseignement oral, est très soignée.

Les écoles maternelles que l'on rencontre dans toutes les villes et les gros bourgs, contribuent beaucoup au développement de ces enfants. Le dessin est grandement utilisé; tout jeunes, ils apprennent à connaître les couleurs et à s'en servir pour colorier leurs tracés ou paysages: divers petits travaux manuels sont aussi en honneur dans ces maisons pour les habituer à l'observation et à employer utilement leurs deux mains. Bref, tout en s'amusant, ces enfants acquièrent beaucoup de connaissances, lesquelles leur seront d'une grande utilité quand ils arriveront à l'école élémentaire. Voilà ce qui explique comment il se fait que de petits bons hommes de 10 à 11 ans soient capables d'avoir leur certificat d'études primaires. Leur précocité est due à la fréquentation de l'école maternelle, à défaut de cette dernière, du cours enfantin, où l'enseignement intuitif règne en maître.

Au point de vue pédagogique, les écoles françaises sont très bien outillées: cartes géographiques, d'histoire naturelle, de poids et mesures, tableaux noirs, musées, bibliothèques, etc, rien n'y manque.

Est-il besoin d'ajouter que le côté artistique reçoit une attention toute spéciale; le goût est développé de bonne heure par l'étude de belles poésies, de chants patriotiques, etc. Le bon langage, une politesse exquise, voilà quelques qualités que l'on remarque avec bonheur chez ces enfants—qualités qui laissent une agréable impression aux visiteurs.

Les constructions et le mobilier scolaires laissent à désirer dans les campagnes.

Bref, pour l'organisation du système, de même que pour la partie méthodologique, les écoles françaises sont admirables, mais au point de vue religieux, le caractère neutre, presque païen de l'école officielle, est profondément triste, et l'absence du Christ des salles de classes est une constatation qui fait mal au cœur. Dans bien des cas, on ne respecte même plus la neutralité scolaire.

En Suisse, par delà les Alpes, on a l'école ouverte, c'est-à-dire au grand air, dans le plus bel endroit de la commune. La densité de la population permet assez souvent la centralisation scolaire. En général, les écoles sont très belles, bien situées, parfois au milieu de jolis parcs publics. On emploie tous les moyens possibles pour attirer les enfants. Les pauvres reçoivent le dîner gratuitement à l'école. Le patriotisme est très cultivé. Le chant et la gymnastique y sont en honneur. On compte 22 cantons en Suisse, et chacun a son autonomie au point de vue scolaire.

Liberté absolue de l'enseignement, tel est ce que l'on constate en Belgique. L'Etat exige qu'il y ait une école dans chaque commune: la commune belge peut adopter une école libre. L'école est l'apprentissage de la vie: elle est pratique parce qu'elle se plie aux besoins variés de chaque milieu, c'est là le problème qui est résolu dans ce pays. Dans les cantons ruraux, on s'applique à enseigner tout particulièrement l'agriculture, l'industrie et le commerce, aux garçons; la coupe, l'art culinaire, et les travaux ménagers, aux filles. Dans les villes, des écoles spéciales préparent aux arts et métiers. Il y a des cours donnés gratuitement de 5 à 7 heures du soir aux apprentis qui travaillent dans les usines. Dans plusieurs de ces écoles, on y fait revivre l'art chrétien du moyen âge. Pour tout enseignement, on débute par l'étude du dessin. Comme en Suisse, on s'efforce de rendre l'école aussi attrayante que possible.

Pour les instituteurs, les conférences pédagogiques sont obligatoires; elles sont présidées par l'inspecteur primaire. Les sujets à traiter sont connus à l'avance mais ce n'est que le jour de la réunion, en tirant au sort, que l'on sait ceux qui vont être

appelés à discourir sur les sujets désignés ou à donner une leçon pratique à de jeunes élèves. Les dépenses occasionnées pour assister à ces congrès sont remboursées par le gouvernement. Après 20 ans de service, un instituteur peut se mettre à sa retraite s'il est malade, et à trente ans, il peut se retirer avec le plein montant de sa pension, laquelle est calculée d'après la moyenne des 6 années où il recevait le traitement le plus élevé.

La retenue pour cette pension est payée par le gouvernement. La même chose existe en Suisse dans certains cantons où la pension est la même pour tous les fonctionnaires. Dans la province de Québec, un grand pas dans la voie du progrès a été fait l'année dernière à ce sujet, grâce à la générosité du gouvernement Gouin. En effet, toutes les pensions des institutrices ont été augmentées de 50 p. c. Aussi, le personnel enseignant considère-t-il l'administration actuelle comme celle qui a le plus fait pour améliorer son sort.

En France, le certificat d'études est obligatoire vers l'âge de 13 ans pour toutes les matières du programme. C'est là ce qui fait la force de l'organisation scolaire : le certificat d'étude oblige les enfants à travailler, parce qu'ils ont un but à atteindre.

En terminant, le conférencier rappelle un trait touchant. Dans une école où l'accompagnait M. l'inspecteur Chs. Ab der Halden—un nom qui est bien connu ici parmi ceux qui suivent le mouvement littéraire canadien—la directrice qui, grâce à M. Halden, possédait « *Les chansons populaires du Canada*, » de M. E. Gagnon, fit rendre, par un groupe d'élèves, la simple, mais combien touchante complainte de « A la claire fontaine. » Loin de sa patrie, jamais ce chant ne lui avait paru si beau ; l'émotion qu'il en ressentit lui fit couler des larmes. M. Magnan invite chacun de ses auditeurs à faire le voyage d'Europe. En France, particulièrement, nous sommes chez nous. Partout, on y reçoit l'accueil le plus hospitalier et le plus généreux. On ne nous considère pas comme des étrangers, mais de vrais cousins qui reviennent au pays ancestral après une absence de quelque 300 ans.

M. le président a remercié, en termes délicats, celui qui venait d'intéresser et d'instruire si agréablement ses auditeurs.

Une échange de vues suivit cette causerie sur divers sujets traités par M. Magnan, entr'autres le « Certificat d'études », « l'Organisation des congrès pédagogiques » et le « Fonds de retraite. »

Prirent part à ce débat, MM. Ahern, Magnan, Tremblay et Dorion.

M. Antoni Lesage, ex-professeur à l'École normale Laval, et aujourd'hui gérant des « Prévoyants du Canada, » après autorisation du président, remercie M. le Principal de ses bontés, et ses confrères pour la cordialité de leurs procédés à son endroit. C'est avec peine qu'il s'est vu obligé de quitter cette carrière qu'il aimait beaucoup et qu'il considère comme un des plus nobles. Toujours il conservera un bon souvenir des quelques années qu'il a passées dans l'enseignement et en particulier, à l'École normale Laval.

Il est proposé par M. S. E. Dorion, secondé par M. H. L. Fortin et résolu unanimement : que l'Association est heureuse d'offrir ses sincères félicitations à M. J. Ed. Boily, à l'occasion de sa nomination comme inspecteur d'écoles pour le Lac St-Jean.

Il est proposé par M. J. E. Gauvreau, secondé par M. A. Guimont et résolu unanimement: Que l'Association prie Mgr T. G. Rouleau, membre adjoint du comité catholique, de bien vouloir demander à ce dernier l'octroi d'une somme de \$200, pour chaque association d'instituteurs de Québec et de Montréal, pour aider à payer les frais de voyages des membres qui assistent aux réunions bi-annuelles.

Il est proposé par M. J. Ahern, secondé par M. C.-J. Magnan, et résolu unanimement: Que l'Association vote la somme de cinq piastres sur le dépôt qu'elle possède à la Caisse d'Économie, à son secrétaire, pour le procès-verbal du mois de mai 1909.

Pour la réunion du mois de mai prochain, le secrétaire est chargé d'envoyer une lettre d'invitation avec le programme qui figure à la fin de ce procès-verbal, à tous les instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval.

Les avis de motions suivants sont donnés:

1.—Par M. J. Ahern: Qu'à la prochaine réunion, nous discutons les moyens les plus propres à rendre nos congrès encore plus intéressants et aussi plus efficaces.

2.—Par M. L. P. Goulet: Qu'à la réunion du mois de mai prochain, nous discutons l'opportunité de changer la date de la conférence de janvier.

Voici le programme qui a été arrêté pour le dernier samedi du mois de mai 1910:

1.—Comment obtenir une bonne discipline, par Mgr Rouleau.

2.—Une leçon d'anglais, par M. J. Ahern;

3.—Une conférence sur un sujet facultatif, par M. N. Tremblay;

4.—Une leçon d'arithmétique, par M. S. E. Dorion.

A 3 heures, p. m. la séance est levée et ajournée.

G. E. MARQUIS,  
*Secrétaire.*

---

## METHODOLOGIE

---

### La rédaction à la petite école

---

Le maître prépare le devoir en engageant une causerie avec les élèves:

M.—Voyons, mon petit Charles, pouvez-vous me dire le nom d'une chose que les poules nous fournissent et qui est très précieuse pour la nourriture?

Charles.—Oui, M., les œufs.

M.—Très bien; êtes-vous capable d'épeler ce mot?

(*Charles l'épelle*)

Le prononce-t-on de la même manière au singulier et au pluriel?

(*Charles reste surpris*)

M.—Vous, Jules?

Jules.—Au singulier, on dit un œuf (*euf*) ; au pluriel, on dit des œufs (*eux*).

M.—C'est bien cela ; il en est de même pour *bœuf* : un bœuf (*beuf*) ; des bœufs (*beux*). Maintenant, est-ce que les poules nous donnent des œufs également en tous temps ?

Jules.—Non, M. En été, elles nous en fournissent beaucoup ; mais en hiver, elles nous en donnent très peu.

M.—Alors, comment pouvons-nous avoir des œufs durant l'hiver ? . . . . Vous Jacques ?

Jacques.—On conserve une partie des œufs de la belle saison.

M.—Mais comment les conserve-t-on ?

Jacques.—Chez nous, maman les met dans une boîte avec du son.

M.—Et les œufs se conservent bien tous ?

Jacques.—Non, M., quelquefois on en trouve qui sont gâtés.

M.—Savez-vous ce qui gâte les œufs ?

(*Personne ne semble le savoir*).

M.—Je vais vous le dire : d'abord la gelée ; un œuf gelé est un œuf gâté. Maintenant, vous savez que notre peau est percée de petits trous appelés pores, qui laissent passer la sueur quand nous avons chaud. Eh bien, la coquille de l'œuf a aussi des pores par lesquels l'air entre peu à peu et gâte l'œuf. Jacques nous a dit que sa mère conserve les œufs dans du son ; il y en a d'autres qui les conservent dans la cendre. Mais ces moyens ne mettent pas les œufs parfaitement à l'abri de l'air qui pénètre à travers les petits espaces qui séparent les grains de cendre. Voilà pourquoi malgré ces moyens, qui sont bons, on peut faire encore mieux.

Voudriez-vous connaître le meilleur moyen pour conserver les œufs ?

El.—Oui, M.

M.—Écoutez bien. Si nous pouvions boucher tous les petits trous de la coquille ? Mais comment faire ? Ces trous sont si petits qu'on ne les voit pas. Et puis il y en a tant que ce serait long et que nous pourrions en oublier . . . .

Nous allons prendre un moyen par lequel ils vont se boucher tout seuls.

Nous prendrons deux livres de chaux que nous ferons dissoudre dans cinq ou six pots d'eau. L'eau deviendra blanche comme du lait et c'est pour cela qu'on l'appelle alors *lait de chaux*. Nous plongeons nos œufs dans ce lait de chaux ; des œufs très frais, bien entendu ; si nous voulons les conserver frais, il ne faut pas qu'ils soient gâtés d'avance. Après les avoir laissés dans ce bain deux ou trois jours, nous les retirons pour les faire sécher au grand air. La coquille est alors couverte d'une légère couche de chaux et tous les petits trous sont bouchés. On peut les conserver dans des boîtes de cendre fine ou du son, pour les préserver du froid.

Vous avez bien écouté, et vous devez avoir bien compris.

Voyons, Charles, qu'est-ce qui fait gâter les œufs.

Charles.—C'est l'air, M.

M.—Et comment cela, Jules ?

Jules.—En pénétrant peu à peu à travers les petits trous de la coquille.

M.—Quels noms donne-t-on à ces petits trous ?

Jules.—Les pores.

M.—Le son ou la cendre sont-ils suffisants pour préserver parfaitement les œufs ?

Charles.—Non, M.

M.—Quel bon moyen peut-on employer ? Voyons, Jacques, vous devez le savoir.

Jacques.—On les fait tremper dans un lait de chaux pendant deux ou trois jours et on les fait sécher ensuite au grand air.

M.—Et alors qu'arrive-t-il ?

Jacques.—La chaux bouche toutes les pores et l'air ne peut plus entrer.

M.—Voilà qui est très bien. Maintenant vous êtes capables d'écrire quelques mots sur la *Conservation des œufs*. Pour vous aider, je vais vous donner un canevas que vous allez prendre par écrit. Il vous rappellera tout ce que nous avons dit et vous serez capables de faire un très bon devoir.

CANEVAS.—*Pourquoi il faut conserver des œufs pour l'hiver.—Ce qui fait que les œufs se gâtent.—Les plonger dans du son ou de la cendre serait-il suffisant ? (Non, pourquoi?).—Si on les plonge dans un lait de chaux (dites ce que c'est), qu'arrivera-t-il?—Avantage et joie durant l'hiver quand les poules ne pondent plus.*

Si ce canevas n'est pas assez détaillé, on peut le développer davantage ; mais il faut laisser quelque chose à faire aux élèves et ne les aider qu'autant qu'il est nécessaire.

Après la causerie faite précédemment et avec le canevas qu'ils ont par écrit, les élèves peuvent faire une rédaction dans le genre du développement suivant :

### CONSERVATION DES ŒUFS

Nous avons toujours besoin d'œufs, et nos poules n'en donnent pas toujours. Alors, c'est une excellente chose d'en conserver lorsque nous en avons beaucoup, pour le temps où les poules ne nous en donneront plus. Mais les œufs se gâtent vite. La gelée les gâte, il faut donc les préserver du froid. Puis, après quelques jours ils commencent à devenir mauvais, et ne tarderont pas à pourrir.

Tâchons de savoir pourquoi ils se gâtent : c'est que la coquille de l'œuf est percée de petits trous très nombreux, invisibles à l'œil, appelés pores. L'air entrant par ces pores gâte nos œufs. Voilà la cause du mal, cherchons le remède. Il s'agit d'empêcher l'air d'entrer dans nos œufs.

Si nous les déposons dans une caisse remplie de son ou de cendre fine ? Ils seraient déjà bien protégés contre le froid, mais pas assez contre l'air. Malgré la finesse de la cendre, l'air trouve encore le moyen de pénétrer entre les grains et de gâter quelques œufs.

Si nous pouvions boucher les petits trous, les pores de la coquille? Eh bien, on le peut facilement par le moyen suivant: nous ferons dissoudre deux livres de chaux dans cinq ou six pots d'eau; puis dans cette eau devenue blanche et laiteuse, nous plongeons nos œufs, les y laissant deux ou trois jours. Il faut que ce soient des œufs très frais, car si nous voulons les conserver, il ne faut pas qu'ils aient commencé à se gâter d'avance. La coquille se couvre d'une légère couche de chaux et voilà tous les petits trous bouchés. Une fois séchés au grand air, nos œufs seront mis en boîte dans du son ou mieux de la cendre, et l'air ne pourra plus les gâter.

Quel plaisir et quelle joie pour la ménagère, lorsque durant l'hiver, les poules ne pondront plus et qu'elle pourra cependant se procurer de bons œufs bien conservés dans leur lit de cendre fine.

— Prenez n'importe quelle connaissance utile, imaginez une causerie avec les élèves, leur faisant dire ce qu'ils savent déjà, tâchant de leur faire découvrir ce qu'ils ne savent pas encore; puis lors qu'ils ont bien compris la leçon donnée, à l'aide d'un canevas plus ou moins détaillé suivant la nécessité, donnez le devoir de rédaction.

Le texte dont vous vous serez servi pour préparer votre causerie, ou un autre que vous écrivez vous-même, sera ensuite comparé au travail des élèves qui pourra être aussi bon quoique différent.

H. NANSOT,  
*Insp. d'écoles.*

---

## ARITHMETIC (1)

---

### PARTNERSHIP

Partnership is a relation established between two or more persons in trade, by which they agree to share the profits and losses of business according to the amount of capital invested by each and the length of time during which it is invested.

The partners are the persons thus associated.

NOTE.—*We shall give only problems which offer some slight difficulty.*

I. A, B, and C form a company for the manufacture of furniture. A invest \$25000, B \$32000, and C \$8000. C is allowed \$3300 for personal attention to the business; their expenses for labor, clerk hire, etc., for 1 year are \$8500, and their receipts during the same time are \$23500. What is the income of each?

---

(1) Écrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.

*Solution:* Total expenses  $\$3300 + \$8500 = \$11800$

Net gain:  $\$23500 - \$11800 = \$11700$ .

Total capital:  $\$25000 + \$32000 + \$8000 = 65000$ .

A's share of gain =  $\frac{25000}{65000} = \frac{5}{13}$  of  $\$11700 = \$4500$ .

B's share of gain =  $\frac{32000}{65000} = \frac{32}{65}$  of  $\$11700 = \$5760$ .

C's share of gain =  $\frac{8000}{65000} = \frac{8}{65}$  of  $\$11700 = \$1440$ .

C's income =  $\$3300 + \$1440 = \$4740$ .

2. Four persons rent a farm of 230 acres 1 rood and 24 rods at  $\$3.75$  an acre. A puts on 328, B 368, C 384, and D 648 sheeps; how much rent ought each to pay?

*Solution:*  $\$3.75 \times 230 = \$862.50$ , rent of 230 acres.

1 rood 24 rods = 64 rods =  $\frac{64}{160} = \frac{4}{10} = 0.4$  of an acre.

$\$3.75 \times 0.4 = \$1.50$ , rent of 0.4 of an acre.

Rent of farm =  $\$862.50 + \$1.50 = \$864$ .

Total number of sheeps =  $328 + 368 + 384 + 648 = 1728$ .

A's share of rent =  $\frac{328}{1728}$  of  $\$864 = \$164$ .

B's share of rent =  $\frac{368}{1728}$  of  $\$864 = \$184$ .

C's share of rent =  $\frac{384}{1728}$  of  $\$864 = \$192$ .

D's share of rent =  $\frac{648}{1728}$  of  $\$864 = \$324$ .

3. Six persons are to share among  $\$18900$ ; A is to have  $\frac{1}{7}$  of it, B  $\frac{1}{5}$ , C  $\frac{2}{9}$ , D is to have as much as A and C together, and the remainder is to be divided between E and F in the ratio of 3 to 5. How much does each receive?

*Solution:* A's share =  $\frac{1}{7}$  of  $\$18900 = \$2700$ ,

B's share =  $\frac{1}{5}$  of  $\$18900 = \$3780$ ,

C's share =  $\frac{2}{9}$  of  $\$18900 = \$4200$ ,

D's share =  $\$2700 + \$4200 = \$6900$ ,

Total of A, B, C, and D's shares  $\$17580$

Total of E and F's shares =  $\$18900 - 17580 = \$1320$ .

Out of  $\$8$  E is to receive  $\$3$ , or  $\frac{3}{8}$  of the whole and F  $\$5$ , or  $\frac{5}{8}$  of the whole.

E's share =  $\frac{3}{8}$  of  $\$1320 = \$495$ .

F's share =  $\frac{5}{8}$  of  $\$1320 = \$825$ .

4. Four men undertake a  $\$360$  contract. On the completion of the work, at which they have not worked equally, the amount is divided between them in the ratio of  $\frac{2}{3}$  to  $\frac{5}{6}$ ; how much does each receive?

*Solution:* Changing the  $\frac{2}{3}$  to  $\frac{4}{6}$ , we have the ratio  $\frac{4}{6}$  to  $\frac{5}{6}$  or 4 to 5.

Out of  $\$9$  the first receives  $\$4$  or  $\frac{4}{9}$  of the whole sum;  $\frac{4}{9}$  of  $\$360 = \$160$ .

Out of  $\$9$  the second receives  $\$5$  or  $\frac{5}{9}$  of the whole sum.  $\frac{5}{9}$  of  $\$360 = \$200$ .

5. A father divides his estate worth  $\$8640$  between his two sons giving the older  $\frac{2}{5}$  more than the younger; how much is each one's share?

*Solution:* Let the share of the first be \$5, then the share of the second will be  $\$5 + \frac{2}{5}$  of  $\$5 = \$5 + \$2 = \$7$ .

Out of a total sum of  $\$5 + \$7 = \$12$ , the younger receives \$5, or  $\frac{5}{12}$  of the whole.

$\frac{5}{12}$  of \$8640 = \$3600, the share of the younger.

The elder receives \$7, or  $\frac{7}{12}$  of the whole.

$\frac{7}{12}$  of \$8640 = \$5040.

6. Three men trade in company. A furnishes \$16000 and B \$24000. Their gain is \$3360, of which C's share is \$1680; required C's stock, and A's and B's gain.

*Solution:*  $\$3360 - \$1680 = \$1680$ , the total gain of A and B.

Total capital of A and B =  $\$16000 + \$24000 = \$40000$ ,

A's share of the total capital =  $\frac{16000}{40000} = \frac{2}{5}$ .

Therefore A's share of the gain of A and B, =  $\frac{2}{5}$  of  $\$1680 = \$672$ .

B's share of the capital of A and B =  $\frac{24000}{40000} = \frac{3}{5}$ .

B's share of the gain =  $\frac{3}{5}$  of  $\$1680 = \$1008$ .

If \$16000 capital produces \$672 gain, what capital will produce \$1680 gain.

$(16000 \times 1680) \div 672 = 40000$ , C's capital.

J. AHERN

---

## HISTOIRE DU CANADA

---

### Les Interprètes de Jacques-Cartier (1)

---

Deux sauvages, surgis je ne sais d'où, passèrent entre Laverdière et moi, silencieusement, comme des fantômes. Ils étaient chaussés de mocassins et vêtus de grosses peaux d'ours noirs. Au sommet de leurs cheveux, hérissés en panache, étaient piqués de plumes d'oiseaux peintes aux couleurs voyantes du jaune, du vert et du rouge. Leurs bras nus étaient littéralement couverts de tatouages étranges: profils d'idoles, dessins d'animaux, serpents, tortues, feuilles d'arbres, pinces de canots, le tout confondu en un gâchis incroyable.

Laverdière répondit à mon geste de surprise par un mot qui la centupla:

— Les interprètes de Jacques Cartier: Taiguragny! Domagaya!!

Cette révélation me causa plus de terreur que d'étonnement. Car il me vint tout à coup de penser que des trois hommes marchant devant moi, deux étaient morts depuis des siècles et que le dernier comptait, dans les caveaux de la chapelle du Séminaire de Québec, douze années de cercueil. C'était véritablement un sinistre et terrifiant spectacle que la vision de ces trois fantômes glissant sur la neige silencieuse.

---

(1) Nouveau chapitre de la troisième édition du beau livre « Une fête de Noël sous Jacques Cartier » que publiera bientôt M. Ernest Myrand.

Phénomène bizarre : plus les spectres s'éloignaient et plus je me sentais envahir par le froid irrésistible d'une terreur affolante et l'isolement sépulcral d'une solitude absolue. De mémoire d'homme cela ne s'était jamais vu, ou plutôt jamais lu dans une histoire de revenants. C'était avoir peur à contre-sens, si l'on convient qu'il existe un bon sens pour avoir peur. Je poussai même l'extravagance jusqu'à courir après mes trois épouvantails pour me rassurer autant que pour les rattraper. Et j'entendis, en me rapprochant d'eux, la voix harmonieuse de Laverdière causant avec les interprètes. Instantanément le cauchemar disparut, à la façon de ces mauvais rêves qu'un bruit familier dissipe au réveil. Bien que je fusse à leurs côtés, les deux Sauvages ne me jetèrent pas même un coup d'œil. On eut dit qu'ils n'avaient vu personne. Laverdière disait donc :

— Écoute. Il y a de cela quinze fois cent hivers et trente-cinq autres, là-bas, là-bas, au delà du Grand Lac Salé, que tu vois d'Honguedo, (1) il y avait une bourgade de Visages Pâles. (2) Elle était bâtie si loin, si loin dans l'intérieur des terres du Soleil Levant, qu'un coureur iroquois, après avoir nagé toute la largeur de la Mer, eût encore marché pendant sept lunes avant de l'atteindre.

Une nuit, à pareille heure de celle-ci, un homme, accompagnant une femme enceinte du Grand Esprit, traversait le village, frappait aux portes des wiggams demandant une natte au fond d'une tente et quelques peaux d'ours pour y refugier la femme, car le temps était arrivé où elle devait enfanter. Tous deux étaient pauvres, Ils n'avaient point de poisson à donner, n'ayant pas même de filet pour le prendre ; point de gibier à offrir, n'ayant pas même de flèches, ni d'arcs, ils n'avaient pas même un collier de porcelaines pour payer la permission de coucher une seule nuit dans une cabane. Ils n'avaient que de bonnes paroles à offrir, et disaient :

« Votre hospitalité vous donnera la Paix, la Paix inaltérable, plus suave que la fumée de vos calumets, plus précieuse que la porcelaine de vos colliers. »

Mais les Visages pâles de cette bourgade ne connaissaient pas le prix de cette paix, ayant toujours, eux, préféré l'esclavage à la guerre, car ils n'avaient point de courage. Ils refusèrent l'entrée de leurs wigwams à ce compatriote, à ce frère, à ce fils de la tribu, disant qu'ils ne le connaissaient pas, qu'ils n'avaient point de place dans leur fort palissadé.

— Pourquoi, interrompit Domagaya, pourquoi persistes-tu, Robe Noire, à comparer la maison du Visage Pâle à la cabane du Peau-Rouge ? Son hospitalité n'est-elle pas aussi différente que sa demeure ?

Si l'homme et la femme enceinte se fussent présentés à Stadaconé, cette nuit-là, il y aurait eu place pour eux dans le fort palissadé. L'homme se fût assis sur la belle natte, et la femme se fût reposée, dans le wigwam de l'agouhanna, sur la plus belle de ses peaux d'ours. On eût placé la chaudière sur le feu, et dans la chaudière ce que les chasseurs avaient tué de meilleur comme gibier. On les eût promenés de cabane en cabane et de festin en festin. Les plus considérables de la bourgade les eussent visités et les auraient priés de raconter des nouvelles de leur lointain pays. Quand bien même on aurait reconnu qu'ils débitaient, comme toi, des mensonges, personne n'aurait osé les contredire.

— Pourquoi ? La vérité ne souffre pas qu'on l'insulte devant ses témoins.

L'interprète répondit simplement :

(1) Honguedo : (*le bout de la terre*), nom sauvage primitif de Gaspé.

(2) Bethléem.

— C'est l'usage (1).

Puis il ajouta, après un intervalle de silence qui me parut bien long :

— Une autre coutume est celle-ci : quand l'étranger qui fut notre hôte témoigne le désir de s'en aller, nous lui donnons, à son choix, un présent de vivres ou de pelleteries. C'est peu offrir, mais que veux-tu, Robe Noire, nous sommes si pauvres ! Le cadeau du Visage Pâle est-il plus riche : que donne-t-il à son compatriote qu'il chasse de la cabane, un coup de pied, un coup de bâton, un coup de couteau ? à son choix, comme nous ?

Parlant ainsi, Domagaya fixait sur Laverdière un regard mauvais. Et le sombre visage de l'interprète s'éclairait graduellement d'un hideux sourire, chargé d'une telle expression de mépris que la cruauté même du sarcasme, précis et mordant, m'en parut atténuée.

Mais l'Iroquois en fut pour ses frais de persiflage et d'ironie, car Laverdière, affectant n'avoir rien entendu, poursuivit gravement le récit évangélique :

— L'homme et la femme enceinte entrèrent donc dans une étable. Et là, au milieu de la nuit, la femme accoucha d'un petit enfant si beau, que de la splendeur de ses yeux et de la blancheur de sa chair il s'échappait une lumière éclairant toute l'étable, comme en plein jour. L'homme et la femme se mirent à genoux et adorèrent Dieu, Sauveur du Monde, le seul Véritable, qui venait de naître dans le sang et la chair de l'Homme.

Près de là, il y avait des bergers gardant des troupeaux dans une plaine, et dans cette plaine une tour, haute comme trois fois les palissades de Stadaconé et d'Hochelaga, d'où l'on voyait venir les lions et au sommet de laquelle, la nuit, on allumait de grands feux pour les épouvanter.

Et les pâtres aperçurent tout à coup dans le ciel une grande lumière, si grande que les étoiles s'éteignirent toutes à la fois, en un clin d'œil, comme les feux d'un camp de guerre en pays ennemi. La nuit devenue jour, soudainement — sans aube, sans aurore — et ce jour, plus aveuglant que le soleil fixé à midi, ne venait pas du soleil.

A ce moment, les interprètes iroquois s'arrêtèrent et regardant mon guide, ils levèrent silencieusement la main dans la direction du pôle. Une admirable aurore boréale venait d'ouvrir son éventail magique, frangé, comme d'un duvet soyeux, de lueurs bleuâtres, électriques, palpitantes et frissonnantes comme s'il eût soufflé quelque brise formidable dans les régions supérieures de l'atmosphère.

— Oui, frères, s'écria Laverdière, répondant au geste des Peaux-Rouges, ému par la splendeur de cet incomparable spectacle. Seulement, cette grande lumière inondait les bergers de ses rayons comme la pluie d'un orage et les effrayait de sa beauté, qui leur faisait peur, tant elle était parfaite. Et dans cette grande lumière, cuisante, comme les charbons d'un brasier, pour ces yeux encore pleins de sommeil, apparut, encore plus radieux, un ange — un bon oki — qui disait :

(1) L'hospitalité tenait un rang distingué dans l'estime des Sauvages et ils l'exerçaient à la manière des patriarches. L'étranger, quelque inconnu qu'il fût, recevait, dans la cabane où il entrait, l'accueil le plus fraternel... Les hommes les plus considérables lui rendaient visite ; on l'invitait à tous les festins, où il faisait les frais de la conversation et était prié de donner des nouvelles de son pays. *Quand on aurait reconnu qu'il débitait des mensonges, personne n'aurait osé le contredire, et tous écoutaient ses discours en silence et avec attention.* »

Cf. Ferland : *Cours d'histoire du Canada*, tome I, page 131.

« Ne craignez point, je vous apporte une bonne nouvelle qui sera le sujet d'une grande joie. Il vous est né un Sauveur qui est le Christ et le Seigneur. » Et aussitôt une troupe céleste se réunit à l'Ange, louant le Grand Esprit et chantant: « *Gloire à Dieu au-dessus des plus hautes étoiles!* »

— Tu nous a déjà conté cela, l'an dernier (1) remarqua Domagaya, quand nous étions dans ton pays. (*à suivre*).

ERNEST MYRAND

(1) Quand les vaisseaux (*de Jacques Cartier, voyage de 1535*) eurent doublé la pointe occidentale d'Anticosti, les deux Gaspésiens menés en France l'année précédente, Taiguragny et Domagaya, reconnurent les lieux; ils désignaient les montagnes du pays de Honguedo, d'où ils étaient partis et où ils avaient laissé leurs parents.

Cf Ferland: *Cours d'histoire du Canada*, vol. I, page 23.

## LEÇONS DE CHOSES

### Notions d'agriculture—Leçons I. La Racine

*Il faut parfaitement ameublir le sol, l'amender et intimement incorporer les engrais.*

#### LEÇON I. — LA RACINE

*Plan.*—Racine d'une jeune graminée. — Radicelle. — Coiffe. — Région d'accroissement. — Région d'alimentation et poils absorbants.

*Racine d'une jeune graminée (fig. n° 1).*— En observant la figure représentant la base d'une jeune graminée, on remarque deux racines principales qui ont donné naissance à des racines secondaires appelées *radicelles*.

*Radicelles (fig. n° 2).*— Une radicelle se compose d'un axe cylindrique qui, dans le sens de la longueur, se divise en trois régions: la *coiffe*, la *région d'accroissement* et la *région d'alimentation* couverte de *poils absorbants*.

*Coiffe.*— La coiffe est une sorte de capuchon, formé de cellules, qui recouvre l'extrémité délicate et fragile de la radicelle, dans le but de frayer un chemin à celle-ci, et de résister aux frottements extérieurs des parties anguleuses et dures du sol.

*Région d'accroissement.*— La radicelle s'accroît en diamètre; mais elle augmente particulièrement en longueur dans l'intervalle compris entre la région d'alimentation et la coiffe.

*Région d'alimentation et poils absorbants.*— Sur une certaine étendue de la radicelle appelée région d'alimentation, on remarque de petits organes ayant l'apparence de poils très fins. Ces poils absorbants s'enroulent autour des particules solides qu'ils rencontrent en poussant. Ce sont autant de bouches qui absorbent les aliments dont la plante se nourrit.

(-) *Nota important.*— Les numéros des figures se rapportent aux numéros du tableau n° I.

Quand on arrache avec précaution une jeune plante d'un sol très meuble, on constate que d'innombrables particules de terre adhèrent aux racines, retenues par les poils radicaux, en formant comme une espèce de manchon.

Résumé. — Les racines sont des organes fixateurs et des organes de nutrition.

LEÇON II. — LA RACINE (suite)

Plan. — La racine a besoin d'air. — La racine cherche les engrais. — Développement prodigieux des racines d'une betterave. — Ameublissement du sol et incorporation des engrais.

La racine a besoin d'air. — Les racines respirent, tout comme les feuilles; on asphyxie une plante en noyant ses racines dans un vase rempli d'eau distillée et hermétiquement clos.

La racine cherche les engrais. — Les engrais sont disséminés dans le sol; la plante émet des racines, des radicelles, des poils absorbants qui explorent (voir fig. 1) le sol pour se mettre en contact avec les aliments qui leur conviennent.

Développement prodigieux des racines d'une betterave (fig. 3). — L'absorption

**TABLEAUX démonstratifs D'AGRICULTURE** N°1.

**1** La terre. **2** Racine d'une jeune graminée. **3** Développement prodigieux des racines d'une betterave. **4** Les racines cherchent l'oxygène et l'engrais. **5** Les racines cherchent l'oxygène et l'engrais. **6** Les racines cherchent l'oxygène et l'engrais. **7** Le bullage et le roulage augmentent les récoltes. **8** Le bullage et le roulage augmentent les récoltes. **9** Le bullage et le roulage augmentent les récoltes. **10** Il faut parfaitement ameublir le sol, l'amender et intimement incorporer les engrais. **11** La sélection des semences fera gagner annuellement cent millions à la culture française. **12** Pour germer, la graine a besoin d'air, de chaleur, d'humidité. **13** La plante se nourrit de potasse, d'acide phosphorique, d'azote, de chaux et d'eau. **14** Le cultivateur français perd annuellement en gaz et purin un demi-milliard de francs. **15** Le fumier améliore physiquement le sol, favorise son aération, le développement des racines, l'assimilation des matières minérales solubles.

des substances nécessaires à la vie des plantes se faisant par contact, l'assimilation n'a lieu qu'au fur et à mesure du développement du système racinaire. Quand le sol est mal ameubli, quand il est pauvre en engrais, ou que ceux-ci sont mal incorporés, le système racinaire prend un développement représenté sur le tableau. La plante est alors soumise alternativement à des périodes de longs jeûnes et de suralimentation, ce qui est également nuisible à son développement.

Ameublissement du sol et incorporation des engrais. — Il est de toute nécessité d'ameublir parfaitement le sol arable et même le sous-sol :

- 1° Pour favoriser l'aération de la terre et la respiration des racines;
  - 2° Pour faciliter le développement et le cheminement du système racinaire.
- Il est de toute nécessité d'incorporer intimement les engrais :
- 1° Pour qu'ils soient entièrement utilisés;
  - 2° Pour éviter à la racine des jeûnes préjudiciables;
  - 3° Pour augmenter les récoltes.

*Résumé.* — Les racines sont des organes de fixation, de respiration, de nutrition : elles cherchent l'oxygène et les engrais.

*Pour favoriser l'aération du sol, la respiration des racines et leur abondante nutrition, il faut parfaitement ameublir le sol et intimement incorporer les engrais.*

### LEÇON III. — NODOSITÉS DES RACINES DES LÉGUMINEUSES

*Plan.* — Les nodosités. — Les bactéries. — Leur rôle. — Les légumineuses sont des plantes améliorantes. — Moyens de provoquer la formation des nodosités.

*Les nodosités des racines des légumineuses (fig. n° 4).* — Si l'on extrait du sol avec précaution la racine d'une légumineuse, trèfle, haricot, lupin, etc., on observe sur le système racinaire des *protubérances* ou nodosités irrégulièrement distribuées et de grosseurs différentes renfermant des bactéries.

*Les bactéries, leur rôle.* — Les bactéries des nodosités fixent directement l'azote de l'air. Il n'est donc pas nécessaire de fournir d'aliment azoté aux légumineuses.

*Les légumineuses sont des plantes améliorantes.* — Comme ces plantes empruntent au sol de l'acide phosphorique, de la potasse, etc., elles rassemblent divers éléments utiles éparpillés dans la terre et dans l'air pour les mettre à la disposition des cultures suivantes.

Les racines qui restent dans le sol après les récoltes l'enrichissent en se décomposant. Et, si l'on enfouit les légumineuses au moment de la floraison, on donne à la couche arable un engrais azoté qui ne coûte presque rien.

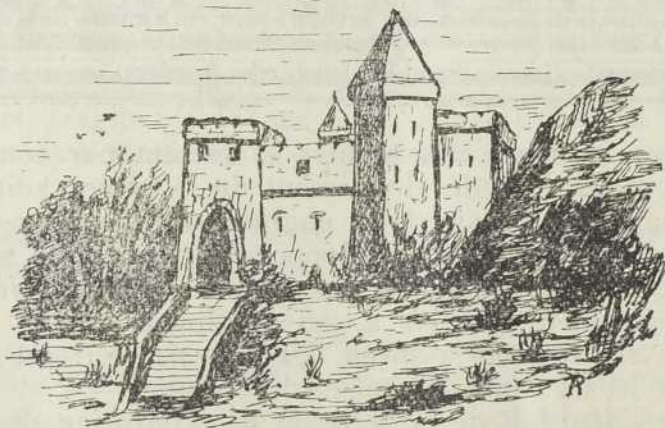
On comprend dès lors pourquoi les cultivateurs donnent aux légumineuses le qualificatif d'améliorantes.

*Moyens de provoquer la formation des nodosités.* — On peut provoquer la formation des nodosités sur les racines des légumineuses en *inoculant* les sols dépourvus de bactéries. Pour cela, il suffit de laver de la terre prise dans un champ ayant porté une belle récolte de légumineuses. L'eau recueillie se charge de bactéries, et la terre arrosée est ainsi inoculée.

*Résumé.* — Les nodosités des légumineuses fixent directement l'azote de l'air. Il n'est pas nécessaire de leur fournir d'engrais azotés.

*Les légumineuses sont des plantes améliorantes.*

*On peut provoquer la formation des nodosités sur les racines des légumineuses en inoculant le sol.*



## ENSEIGNEMENT PRATIQUE

### Instruction religieuse

#### Saint Tarsicius — L'enfant martyr de l'Eucharistie (1)

LA GRAND'MÈRE. — Mes enfants, nous visitons aujourd'hui les Catacombes de Rome. L'histoire de saint Tarsicius va nous y conduire.

PIERRE. — Qu'est-ce que c'est, grand'mère, que les Catacombes?

LA GRAND'MÈRE. — Vous savez que pendant les trois siècles qu'ont duré les persécutions de l'Eglise, les chrétiens ne pouvaient se rassembler qu'en secret. Quelquefois, c'était dans les maisons particulières que se célébraient les saints mystères; mais on n'y était pas en sûreté. Les fidèles devenant de plus en plus nombreux, ce fut dans de profonds souterrains, nommés *Catacombes*, qu'eurent lieu les réunions chrétiennes. C'étaient de longues galeries creusées dans la pierre qui aboutissaient à des salles voûtées servant de chapelles.

GONZAGUE. — On n'y voyait pas clair?

LA GRAND'MÈRE. — On avait pratiqué quelques rares ouvertures par où pénétraient un peu de jour et d'air extérieur. Mais ces assemblées des fidèles avaient lieu la nuit, pour ne pas éveiller les soupçons. Pendant qu'au-dessus, la Rome païenne passait ces heures nocturnes dans des salles brillamment décorées, au milieu des festins et des orgies, les chrétiens descendaient dans les Catacombes, une petite lampe à la main, pour prier en commun.

PIERRE. — Ils n'étaient jamais découverts, ces pauvres chrétiens?

LA GRAND'MÈRE. — Comme on prévoyait le cas où l'on pourrait être trahi et dénoncé, il y avait différentes issues qui n'étaient pas toutes connues, et par lesquelles on pouvait fuir à la première alerte.

PIERRE. — Alors, c'est là où l'on disait la messe?

LA GRAND'MÈRE. — Oui, dans un espace élargi à cet effet, et sur un autel de pierre était célébré le Saint-Sacrifice de la messe. D'un côté y assistaient les hommes, de l'autre les femmes. Ces pieux chrétiens, toujours sous la menace du martyre, s'approchaient avec ferveur de la Table sainte, pour recevoir dans l'Eucharistie la force de Jésus-Christ.

GONZAGUE. — Est-ce qu'on peut les voir encore, les Catacombes?

LA GRAND'MÈRE. — Oui, je les ai visitées; l'aspect en est impressionnant. De chaque côté de ces longs couloirs, on voit toujours la place où avaient été déposés les corps des martyrs, avec une inscription portant leur nom, et la petite fiole de verre contenant le sang épanché de leurs blessures.

Figurez-vous une suite de cases creusées dans la muraille de pierre, les unes au-dessus des autres, comme seraient celles d'un meuble dont on aurait ôté les tiroirs. C'étaient là les tombes de ces glorieux chrétiens, où étaient déposés leurs restes mutilés par les supplices.

JEANNE. — Oh! grand'mère, que ce doit être triste à voir!

LA GRAND'MÈRE. — Mon enfant, l'impression est saisissante. Mais ce que l'on en rapporte n'est pas seulement un sentiment de respect et d'émotion devant ces saintes tombes, mais surtout une profonde reconnaissance à Dieu. On est fier d'appartenir à une religion qui a produit une si magnifique multitude de héros. On y

(1) Afin de préparer les 300,000 élèves des écoles catholiques de notre province au grand congrès eucharistique de Montréal, dont nous parlons dans une autre page, nous reproduisons de *La Vie des Saints: Récits d'une Grand'Mère à ses petits enfants*, l'histoire touchante et si édifiante du jeune martyr de l'Eucharistie.

retrempe sa foi. Voici l'histoire d'un de ces héros, un pieux garçon de quatorze à quinze ans.

C'était en l'an 257, sous le règne de Valérien. Un édit de persécution avait été affiché dans toutes les villes de l'Empire. Les cachots romains commençaient à se remplir de nouveaux condamnés, pris dans toutes les classes : c'étaient des patriciens, des artisans, des esclaves.

Le pape saint Etienne réunit son troupeau fidèle dans la Catacombe de Saint-Calliste, afin de le préparer au martyre : « L'heure est venue, mes fils bien-aimés, dit-il. Ecoutez une dernière fois la parole de votre Pontife, serviteur de Jésus-Christ. Prenez tous votre croix et suivez le Sauveur jusqu'au Calvaire. Amenez-moi les catéchumènes qui n'ont point encore reçu le baptême ; je leur donnerai le Sacrement de régénération et ils seront armés pour le combat du Seigneur. »

Alors commença la longue et touchante cérémonie du baptême des nouveaux chrétiens. Le Pontife célébra le Saint-Sacrifice ; il consacra un certain nombre d'hosties destinées à être portées secrètement aux condamnés ; il distribua aux fidèles, hommes et femmes, la sainte Communion. La messe terminée, le vénérable Pape tourna son regard sur l'assistance, cherchant à qui confier le périlleux honneur de transporter à la prison le Pain eucharistique. Aussitôt se lève le jeune acolyte Tarsicius...

GONZAGUE. — Qu'est-ce que c'était, un acolyte ?

LA GRAND'MÈRE. — Celui qui servait le messe.

Tarsicius s'avance et va s'agenouiller devant le pontife, en étendant les mains d'une manière suppliante.

Celui-ci le contemple avec une compatissante émotion : « Ce serait à toi, dit-il, que je confierais ce dépôt sacré ? Tu es trop jeune, mon fils, songe qu'il ne doit pas tomber entre des mains impures, les perles ne peuvent être livrées aux pourceaux. »

— « Oh ! Saint-Père, insiste le jeune acolyte, ne me refusez pas. Ayez confiance je mourrai plutôt que de livrer le Corps de mon Sauveur. » Les saintes Hosties furent respectueusement déposées dans un linge blanc, et enfermées dans une autre enveloppe. Le Pape les remit à l'enfant, qui, après avoir reçu sa bénédiction, partit pour accomplir cette mission.

Le jour avait déjà paru. Tarsicius, passant par la voie Appienne, avait un long chemin à parcourir. Il marchait les yeux baissés, les mains croisées sur sa poitrine et appuyées sur son précieux dépôt : choisissant de préférence les lieux les moins fréquentés et les moins mal famés, évitant les regards. Il murmurait tout bas : « O Sainte-Hostie, mon Sauveur ! Je vous aime. Donnez-moi de vivre et de mourir pour Vous ! »

Cependant, à son air recueilli, il était facilement reconnu par les chrétiens, mais aussi, plusieurs païens qu'il rencontrait faisaient la même remarque. Quelques pierres lui furent jetées ; celles qui l'atteignirent ne lui firent pas ralentir le pas, malgré la souffrance qu'il en ressentit. Bientôt le cri : « C'est un chrétien ! c'est un chrétien ! » ameuta la foule ; des pierres on passa aux coups de bâton ; des soldats païens le frappèrent violemment. Tarsicius ne cherchait pas à se défendre ; il aurait fallu lâcher le précieux sachet qu'il serrait sur son cœur. Un coup plus terrible lui est frappé à la tête, et le renverse, baigné dans son sang ; la vie s'échappe, l'héroïque enfant rend le dernier soupir.

JEANNE. — Et les saintes Hosties ?

LA GRAND'MÈRE. — Par une merveilleuse intervention divine, elles ne devinrent pas la proie des païens. Soit que Dieu ait permis qu'elles devinssent invisibles pour eux, soit que par une force surnaturelle les deux bras croisés du martyr, restés soudés comme des barres d'acier, même après sa mort, n'aient pu être détendus, les Saintes Hosties ne furent pas profanées par des mains impures.

Le corps du martyr de l'Eucharistie, recueilli par les chrétiens, fut transporté aux Catacombes de Saint-Calliste.

PIERRE (ému). — C'est tout de même une belle mort que celle de Tarsicius, avec Jésus sur son cœur.

JEANNE. — Et quel beau réveil au ciel !

GONZAGUE. — Dans les bras du bon Jésus!

LA GRAND'MÈRE. — Conservez bien en vous, mes chers enfants, le culte de Jésus dans la sainte Eucharistie. Si vous ne devez pas, comme Tarsicius, lui donner votre sang, lui sacrifier votre vie, donnez-lui tout l'amour et le respect qu'il vous demande. Lorsque, dans les processions, vous suivrez la divine Hostie, rappelez-vous le jeune acolyte sur la voie Appienne. Il ne regardait pas curieusement, distrait, autour de lui, mais dans un profond recueillement, adorait le Corps du Sauveur caché sur sa poitrine.

Si jamais, dans les rues, vous rencontrez le prêtre portant dans ses mains la sainte Eucharistie destinée au malade ou à l'infirmes, mettez-vous à genoux sur son passage; ou mieux encore, accompagnez-le jusqu'à la demeure où il se rend, comme faisait Tarsicius apportant pieusement aux condamnés à mort la force eucharistique. Ce sera un bel hommage à Notre-Seigneur et une excellente action de charité.

Que notre prière d'aujourd'hui, mes enfants, soit la promesse d'être de plus en plus fidèles au culte de la Sainte Hostie.

---

### PRIÈRE

POUR LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE, RECOMMANDÉE PAR SA GRANDEUR MGR BRUCHÉSI,  
ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

O JÉSUS, à qui l'amour de votre Cœur a inspiré de nous donner l'Eucharistie, daignez couronner d'un plein succès le Congrès Eucharistique de Montréal; inspirez en les travaux, les résolutions et les vœux; enflammez toutes les âmes de vénération et d'amour pour votre divin Sacrement, et mettez au cœur de tous les fidèles un désir toujours plus ardent pour la sainte Communion.

---

## LANGUE FRANÇAISE

---

### COURS ÉLÉMENTAIRE

---

#### Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

#### DICTÉES

#### I

#### LES NIDS

Le printemps revenu, les oiseaux font leurs nids. Les hirondelles bâtissent le leur à nos fenêtres; les moineaux, dans les trous des murs. Les autres oiseaux les cachent dans les buissons des bois et dans les haies des jardins. Nous ne détruirons ni les uns ni les autres.

ÉLOCUTION. — A quelle époque les oiseaux font-ils leurs nids? — Où les hirondelles bâtissent-elles leurs nids? — Les moineaux et les oiseaux en général? — Pourquoi ne faut-il pas détruire les nids?

EXERCICES. — Dites ce que vous entendez par une *haie*. A propos des mots *oiseaux, trous*, rappeler la règle du pluriel relative aux noms en *eau, ou*. — Souligner les pronoms. — Indiquer le temps, le mode et la conjugaison des verbes.

## II

## LES HABITANTS DE LA MER

Des milliers d'habitants de différentes espèces peuplent toute l'étendue de la mer : les uns, couverts d'écailles légères, en traversent avec rapidité les différents pays ; d'autres, chargés d'une épaisse coquille, se traînent pesamment ; d'autres, à qui la nature a donné des nageoires en forme d'ailes, s'en servent pour s'élever et se soutenir dans les airs ; d'autres enfin, à qui tout mouvement a été refusé, croissent et vivent attachés aux rochers.

BUFFON.

EXERCICES. — Relever les verbes : les conjuguer au présent du subjonctif, en employant la locution *il faut*.

## Récitation

## LA RENONCULE ET L'ŒILLET

La renoncule, un jour, dans un bouquet  
Avec l'œillet se trouva réunie ;  
Elle eut le lendemain le parfum de l'œillet :  
On ne peut que gagner en bonne compagnie.

## Rédaction

## SUJET A TRAITER

## L'HISTOIRE SAINTE

*L'élève dira l'intérêt qu'il prend à l'Histoire Sainte.  
Pourquoi elle l'intéresse autant.  
Quels sont les personnages qu'il préfère.*

## SUJET TRAITÉ

J'ai bientôt fini l'Histoire Sainte, et je me suis bien intéressé à cette étude. Nous allons commencer le *Nouveau Testament*, qui contient la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Certes l'intérêt sera encore plus grand, et je n'aurai pas beaucoup de mal à l'apprendre, car je la connais déjà, grâce à maman qui me la racontait quand j'étais bien sage.

Mais si l'Histoire Sainte ou Ancien Testament est moins captivante que l'Histoire de Notre-Seigneur, elle n'en est pas moins fort attirante ; étant celle du peuple choisi par Dieu, du peuple duquel devait naître le *Messie* ou Sauveur promis au monde.

Elle contient des récits qui sont fort jolis et que j'aime à relire, et même à raconter à ma petite sœur, que les histoires intéressent vivement. Les personnages lui sont maintenant tous connus. Ceux que nous préférons sont : Joseph, Moïse, Job

si soumis au bon Dieu dans ses malheurs, David dont le combat avec le géant Goliath nous fait battre le cœur; et le saint roi Josaphat et les Macchabées, et Ruth si dévouée à Noémi, et Esther.

C'est vraiment bien agréable de s'instruire et je ne comprends pas les enfants qui n'apprennent pas, avec tout le soin possible, leurs leçons d'histoire.

---

## COURS MOYEN

### Elocution, Orthographe et Grammaire

#### DICTÉES

#### I

#### L'ÉCUREUIL

Avec la passion pour la vie *aérienne*, l'*écureuil* semble fait pour voler. On dirait qu'à force de pirouettes et de gambades, *il veuille* se faire pousser des ailes. Vivant, jouant, aimant entre ciel et terre, sautant d'arbre en arbre et planant sur les forêts, prévoyant et sobre, économisant son avoir et *plaçant* bien ses économies, l'*écureuil* est par excellence une bête indépendante et sage. En l'enfermant dans une cage où il tourne sur lui-même pour le féroce amusement des *badauds*, l'homme a fait de l'*écureuil* un injuste emblème de routine. Mais toujours vif et toujours gai, le petit animal dédaigne la honte et brave la captivité; il tourne, tourne et tourne encore, comme si, à chaque *bond*, il espérait retrouver au-delà de sa cage, *ses vieux arbres*, son doux nid, son *trapèze* et sa petite caisse d'épargne. Il ne se lasse pas de tourner et, un jour à bout de forces et d'espérances, il expire sur la roue, torturé comme un esclave et un criminel, lui qui n'a jamais pris que quelques fruits sauvages et qui n'a aimé que sa liberté; lui, le gracieux animal qui ne demandait à la nature qu'une poignée de mousse pour *couvrir* ses petits, une branche pour sauter, un peu de rosée pour boire et quelques noisettes pour dîner.

FULBERT DUMONTEIL.

EXPLICATIONS ET EXERCICES: — *aérienne*: qui se passe dans l'air. — *écureuil*: ne pas dire *écureux*; mettre ce mot au pluriel et reprendre la phrase en indiquant les changements exigés. — *il veuille*: quel mode? subjonctif, dépend de *on dirait qu'*. — *plaçant*: remarque sur les verbes en *cer*. — *badauds*: niais, flâneur qui s'amuse ou s'intéresse à des choses de rien. — *emblème*: mettez un équivalent: *symbole*, c'est-à-dire un signe qui rappelle. — *bond*: donnez le verbe dérivé de ce mot: *bondir*, faire des *bonds*, comme *sauter* veut dire faire des *sauts*. — *ses vieux arbres*: mettez au singulier: son *vieil* arbre. — *trapèze*: (ce mot est masculin) instrument de gymnastique qui consiste en *une barre de bois suspendue par deux cordes*. Ici le trapèze veut dire la *branche flexible* sur laquelle l'*écureuil* fait ses *tours*. — *couvrir*: faire conjuguer quelques temps? *couvert*, *couvre*, *couverts*, *couvrirai*, etc.

Faire reprendre oralement la dictée en s'adressant à l'*écureuil* (2ème pers. du singulier) exemple: petit *écureuil*, avec la passion... tu sembles... tu es par excellence..., etc. — Remarquez bien les changements faits aux *adjectifs possessifs*, aux *pronoms*, aux *verbes*.

## II

## L'ART DE BIEN CAUSER

On déplaît sûrement quand on parle trop souvent et trop longtemps d'une même chose, et que l'on cherche à détourner la conversation sur des sujets dont on se croit plus instruit que les autres. Il faut entrer indifféremment sur tout ce qui leur est agréable, s'y arrêter autant qu'ils le veulent, et s'éloigner de tout ce qui ne leur convient pas.

Observons le lieu, l'occasion, l'humeur où se trouvent les personnes qui nous écoutent : car s'il y a beaucoup d'art à savoir parler à propos, il n'y en a pas moins à savoir se taire. Il y a un silence éloquent qui sert à approuver et à condamner ; il y a un silence de discrétion et de respect. Il y a enfin des tours, des airs et des manières qui font tout ce qu'il y a d'agréable ou de désagréable, de délicat ou de choquant dans la conversation.

Mais le secret de s'en bien servir est donné à peu de personnes. Même ceux qui en font les règles s'y méprennent souvent ; et la plus sûre qu'on puisse donner, c'est écouter beaucoup, parler peu, et ne rien dire dont on puisse avoir sujet de se repentir.

LA ROCHEFOUCAULD.

RÉSUMÉ DE LA DICTÉE. — L'art de bien causer ou l'art de la conversation, est très difficile. Toutes les règles qu'on en donne se ramènent à celle-ci : s'oublier soi-même et s'entretenir avec les autres de ce qui leur plaît. Ce qui revient à dire que c'est la charité chrétienne, l'absence d'égoïsme qui rendent agréables les rapports que nous avons les uns avec les autres.

PRINCIPALES IDÉES. — SENS DES MOTS ET DES PHRASES. — Citez deux cas dans lesquels on déplaît sûrement dans la conversation. — Pourquoi ? — Que faut-il faire au contraire ? — Comment faut-il faire pour être sûr de parler ou de se taire à propos ? — Le silence peut-il avoir une signification ? (Exemples). En est-il de même des airs, des gestes, des manières ? — Est-ce une chose commune que de posséder le secret de bien causer ? — En résumé, quelle est la plus sûre règle à suivre pour cela ? — Est-ce que la vraie piété ne la donne pas ?

*Il faut entrer indifféremment sur tout...* etc. : Expression du XVII<sup>e</sup> siècle qui signifie « il faut paraître s'intéresser à tout..... etc., c'est-à-dire la disposition de leur esprit, leur caractère de ce moment. — *Parler à propos* : Juste au moment où il le faut et dans les termes convenables. — *Silence éloquent* : Celui qui laisse deviner très fortement ce que l'on pense. — *Silence de discrétion et de respect* : Celui qu'on a devant des supérieurs, des personnes âgées et respectables. — *Choquant* : Ce qui contrarie, qui gêne, qui froisse. — *Ceux qui... s'y méprennent* : Se trompent.

*La Rochefoucauld* : Écrivain français du XVII<sup>e</sup> siècle.

GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE. — Analyser les pronoms contenus dans la dictée. *On se croit* : Différence d'orthographe entre le verbe croire et le verbe croître, employés au présent de l'indicatif et à la 3<sup>e</sup> personne du singulier. *Où se trouvent les personnes* : Pourquoi le verbe est-il au pluriel ? Qu'est-ce que *se* dans cette phrase ? — *Art* : Trouver et épeler des mots de la même famille (artiste, artisan, artistique, artistement, artistiquement). — Trouver et épeler des mots terminés comme *éloquent* (fréquent, conséquent, inconséquent, subséquent). Mots de la même famille (*éloquence, élocution, loquace, locution*). — Trouver et épeler des mots terminés comme *choquant* (*attaquant, clinquant, croquant, marquant, délinquant, piquant, trafiquant*). — Trouver des mots de la famille de *prendre* et ceux formés à l'aide de préfixe (*reprendre, surprendre, déprenre, méprenre et prise, reprise, méprise, surprise, etc...*)

ANALYSE LOGIQUE ET GRAMMATICALE — On déplaît sûrement quand on parle

trop longtemps d'une même chose et que l'on détourne la conversation sur un sujet qu'on préfère.

### Récitation

#### QU'IL EST GRAND LE BON DIEU

J'aime les fleurs et leur parure,  
 Et les grands prés aux tapis verts;  
 J'aime la riche diaprure  
 Dont les champs de mai sont couverts.  
 C'est Dieu qui pare ainsi les roses,  
 Et qui vêt le papillon bleu.  
 Devant toutes ces belles choses,  
 Je dis: Qu'il est grand le bon Dieu! »

J'aime les forêts gracieuses  
 Où l'on entend des chants si beaux;  
 J'aime les familles joyeuses  
 Des nids cachés dans les rameaux;  
 Et j'aime encor l'azur limpide  
 Du jour qui brille en tout son feu.  
 Devant la nature splendide,  
 Je dis: « Qu'il est grand le bon Dieu! »

Maman, devine ce que j'aime  
 Plus que toute chose ici-bas...  
 Eh bien! maman, mais c'est toi-même,  
 Ange qui veille sur mes pas.  
 Devant toi, ma reconnaissance  
 Fait maintenant un autre aveu:  
 « Dieu dont j'admire la puissance,  
 Que vous êtes bon, ô grand Dieu! »

M. P.

### Rédaction

#### SUJET A TRAITER

##### LE MENSONGE EST UN VILAIN DÉFAUT

*Pourquoi le mensonge est dégradant.  
 Les menteurs ne sont jamais crus.  
 Soyons toujours francs.*

#### SUJET TRAITÉ

Tous les défauts sont vilains, et nous devrions faire tous nos efforts pour nous corriger de ceux que nous avons; mais il y en a qui sont plus laids encore les uns que les autres, et parmi ceux-ci il faut nommer le mensonge. En effet, mentir est une fort vilaine action, car c'est, dit le catéchisme, parler contre sa pensée avec l'intention de tromper. Or, tromper son prochain est bien coupable. Surprendre la

bonne foi d'autrui est chose vilaine et honteuse, et le menteur se dégrade aux yeux de tous, à ses propres yeux même.

Il y a des enfants qui, naturellement sont faux, qui aiment à cacher leurs pensées; ceux-là sont à fuir, car ils peuvent nous entraîner à faire comme eux; mais il y en a aussi qui, tout en étant francs de nature, contractent peu à peu l'habitude de raconter des histoires, de faire des contes pour s'amuser. S'ils ne prennent garde, ils deviendront bientôt menteurs.

Le menteur trouve vite sa punition; il n'est cru de personne; on le méprise et on l'évite. Quelle satisfaction peut-on trouver dans la société de quelqu'un qui altère la vérité, qui s'amuse à nous tromper sur ses sentiments, sur ses actions et sur celles d'autrui.

Évitons le mensonge avec le plus grand soin. Faisons-nous un cas de conscience de dire toujours la vérité et de ne jamais dissimuler, quand bien même cette franchise pourrait nous amener des punitions. Rappelons-nous que la franchise est l'honneur même de l'homme et que, enfants, nous devons acquérir cette précieuse qualité.

---

## Dictées supplémentaires

### I

#### DEVOIRS ENVERS DIEU

Le culte que nous devons à Dieu est inséparable de nos obligations morales; il s'ensuit que tous les devoirs, sans exception, sont des devoirs envers Dieu. C'est rendre hommage à Dieu que de rechercher pour nous la perfection morale; c'est l'aimer que d'aimer nos semblables qui sont ses créatures; c'est le servir que de faire autour de nous tout le bien que nous pouvons.

Le premier culte qui soit agréable à Dieu, c'est d'être droit, juste, bienfaisant, de rester fidèle à sa parole, de sacrifier sans hésitation et sans murmure son intérêt à son devoir, d'éviter avec scrupule toute occasion de blesser les droits d'autrui, de chercher au contraire l'occasion de se sacrifier au bonheur de ses semblables, de se faire un cœur bienveillant pour toutes les créatures de Dieu, et de laisser après soi des exemples de vertu et un souvenir sans tache.

### II

#### DOLLARD

Parmi les héros qui défendaient la Nouvelle-France au milieu du dix-septième siècle, il ne manquait pas d'hommes intrépides et prêts à sacrifier leur vie pour sauver la colonie. Dollard et seize autres braves de Montréal jurèrent devant les saints autels de se sacrifier pour sauver la patrie. Ces braves reçurent les sacrements de l'Église et se préparèrent à mourir. Accompagnés de quelques sauvages alliés, ils attendirent les Iroquois sur la rivière des Outaouais, et se retranchèrent dans un petit fort en très mauvais état. Les Iroquois, au nombre de 700, ne tardèrent pas à se présenter devant ce fort. Le siège dura plusieurs jours. Ils ne purent se rendre

maîtres de ces faibles retranchements qu'après la mort du dernier français, et après avoir sacrifié un grand nombre de leurs plus braves guerriers.

Les vainqueurs furent si étonnés de la résistance que leur avaient opposée ces dix-sept Français, qu'ils renoncèrent à leur projet d'attaquer Québec, capitale de la Nouvelle-France.

## COURS SUPÉRIEUR

### Orthographe, Idées et Grammaire

#### DICTÉES

#### I

#### LA RIVIÈRE DES FRANÇAIS

La rivière des Français débouche dans le lac Huron par une multitude de *chenaux différents*, formés par des groupes nombreux de petites îles. La rivière elle-même, quoique *s'évasant* parfois en un large bassin, est divisée en deux chenaux principaux sur la plus grande partie de son cours. On peut, à proprement parler, dire que la rivière des Français est plutôt une suite de lacs qu'un cours d'eau *continu*. Entre les différents rapides, la profondeur de l'eau est très grande relativement; les intervalles de nappes liquides sont semés d'îlots revêtus à profusion de cèdres et de sapins, et présentent toutes les formes possibles de la beauté pittoresque; pendant que *ça et là*, de larges baies découpent le rivage jusqu'à des profondeurs telles que de grandes flottes pourraient y trouver *un mouillage*, sans qu'on pût les apercevoir à travers l'infini *labyrinthe* des îles. En dehors des baies, le cours proprement dit de la rivière ressemble *plutôt* à une passe étroite n'ayant pas plus de deux à trois cents pieds de largeur, encaissée entre des falaises gigantesques de granit, sans rivage. A la sortie de chaque passe nouvelle et chaque fois que l'on pénètre dans un bassin nouveau, il semble que les îles deviennent de plus en plus nombreuses, les baies de plus en plus variées. Ce spectacle est d'une beauté magique telle, les défilés, les bassins et les baies offrent une variété *d'aspects* si *inattendus*, si saisissants, qu'on croit avoir devant les yeux un décor féérique à chaque instant *renouvelé*.

ARTHUR BUIES.

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *chenaux différents*: *chenaux* pluriel de *chenal*; le mot *chenal* est la forme ancienne de *canal*;... *différents* adjectif, *différant* participe présent, *différend* nom: avoir un *différend* avec quelqu'un. — *s'évasant*: (du préfixe *é* (*ex.*) et du mot *vase*) *évaser* signifie élargir par le rabattement des bords, ce qui tend à faire disparaître la forme de vase. — *continu*: non interrompu; accord avec *cours*. — *semés, revêtus*: *semés* s'accorde avec *intervalles* masc. pluriel; *revêtus* avec *îlots* masc. pluriel. Remplacez *revêtus* par un équivalent: couverts; *revêtus* est meilleur, car les arbres, la végétation forment le vêtement de la terre que l'on dit *nue* quand elle ne produit aucune végétation. — *ça et là*: que signifie ça (sans accent)? *ici*: on dit *ça* et *là* pour *ici* et *là*. — *un mouillage*: terme de marine pour dire un endroit bon pour ancrer, *mouiller* l'ancre, c'est-à-dire le jeter à l'eau. — *on pût*: justifiez l'accent circonflexe: on a ici l'imparfait du subjonctif on dirait *sans que nous puissions* et non pas *sans que nous pûmes*. — *labyrinthe*: grand nombre de passages qui l'entrecroisent et dans lesquels on se retrouve difficilement. — *plutôt*: en un seul mot, indique la préférence; on écrit *plus tôt* quand on veut dire le contraire de *plus*

*tard.* — *d'aspects*: au pluriel parce qu'il y en a une variété, ce sont des aspects divers. — *inattendue*: ce ne sont pas *les aspects* mais la variété qui surprend qui est *inattendue*. — *renouvelé*: à quoi se rapporte ce mot? *décor*.

Relevez tous les verbes de la dictée; indiquez oralement les espèces, le mode, le temps, la personne, la conjugaison; donnez le participe présent et le participe passé de chacun, etc.

## ANALYSE

*Ca et là, de larges baies découpent le rivage jusqu'à des profondeurs telles que de grandes flottes pourraient y trouver un mouillage.*

Deux propositions:

PRINCIPALE: *Ça et là, de larges baies découpent le rivage jusqu'à des profondeurs telles.*

COMPLÉTIVE DÉTERMINATIVE de *telles* (1): *de grandes flottes pourraient y trouver un mouillage.*

REMARQUES. — *Ca et là*: loc. adverbiale modifie *découpent*.

— *de*: (mis pour *des* devant un adjectif) art. indéfini fém. plur. détermine *baies*.

— *jusqu'à*: loc. prépositive rattache le compl. circ. *profondeurs* au verbe.

— *que*: conjonction qui rattache la complétive au mot *telles* complété.

— *de* mis pour *des* (voir plus haut): art. indéfini.

*y*: (remplace *dans les profondeurs*) pron. pers. compl. circ. de *trouver*.

Nous avons vu là les principales difficultés de cette phrase et l'analyse grammaticale est très facile après les remarques faites ci-dessus.

## II

## COMMENT TROUVER LE BONHEUR

Vous ne serez jamais contente, ma chère fille, que lorsque vous aimerez Dieu de tout votre cœur. Salomon vous a dit, il y a longtemps, après avoir cherché, trouvé et goûté de tous les plaisirs: hélas! tout n'est que vanité et affliction d'esprit, hors aimer Dieu et le servir! Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées! Ne voyez-vous pas que je meure de tristesse dans ma fortune qu'on aurait eu peine à imaginer, et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber? J'ai été jeune et jolie, j'ai goûté des plaisirs, j'ai été aimée partout; dans un âge un peu avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit; je suis venue à la faveur: et je vous proteste, ma chère fille, que tous les états laissent un vide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de connaître autre chose, parce qu'en tout cela rien ne satisfait entièrement. On n'est en repos que lorsqu'on s'est donné à Dieu.

Mme DE MAINTENON.

(Lettre à Mlle de la Maisonfort).

PRINCIPALES IDÉES. — *Sens des mots et des phrases.* — Quel est le seul moyen de se sentir vraiment heureux et content? — Quelles étaient, à ce sujet, les paroles du roi Salomon?? — Que disait à son tour Mme de Maintenon? — Comment concluait-elle?

Qu'était Mme de Maintenon et à quelle époque vivait-elle?

GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE. — Pourquoi les mots « ma chère fille » sont-ils

(1) Dans l'analyse grammaticale, les adjectifs peuvent avoir des compléments: il en est de même dans l'analyse logique.

précédés et suivis d'une virgule?—Pourquoi une virgule entre *trouvé* et *cherché*?— Pourquoi un point après *votre cœur*?— Pourquoi un point d'exclamation après *expérience*— après *journées*?— Pourquoi un point d'interrogation après *succomber*? un point-virgule après *partout*?— après *esprit*?— Pourquoi une virgule entre les mots: *un vide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie...*?— Pourquoi un point après le mot *Dieu* qui termine la dictée?

Trouvez et épelez, des mots en *ours*, comme *secours*, (concours, parcours discours, recours, cours, toujours, velours, atours, Tours).— Autres mots ayant le même son final sans avoir la même orthographe? (lourd, sourd—bourg, faubourg—labour, cour, four, jour, séjour, vautour, contour, etc.)— des mots en *i*, comme *ennui* (fourmi, gui, ami, macaroni, épi, bouilli, alcali, colibri, midi, etc.), des mots en *os* (*s* muet) comme *repos* (chaos, échos, gros, dispos, propos, héros, etc.).

ANALYSE LOGIQUE ET GRAMMATICALE.— Salomon a dit: hélas! tout n'est que vanité, hors aimer Dieu et le servir.

## Récitation

### PATRIE

Canada! Canada! Terre immense et féconde,  
Nouvelle Gaule assise au Nord du Nouveau Monde,  
Héroïque pays d'espérance et d'honneur,  
Sol vierge, caps géants, Mille-Iles, flots limpides,  
Généreuse nature, altières Laurentides,  
Où l'érable sans fin déroule sa splendeur!

Canada! Canada! toi que le ciel protège,  
Toi qui, sous ton manteau de verdure et de neige,  
Dans l'ombre de tes bois verdoyants ou jaunés,  
Sur les bords de ton fleuve aux grandes eaux sereines,  
Du sommet de tes monts et du sein de tes plaines  
Es pour le Canadien le plus beau des pays!

Gloire à toi! nous t'aimons et l'étranger t'admire  
Gloire à toi, Saint-Laurent, dont je ne saurais dire  
La beauté sans amour, ni le nom sans fierté!  
Qu'à jamais, fleuve aimé, tes rives nous soient chères,  
Et rappellent toujours que le sang de nos pères  
S'épancha pour ta gloire et pour ta liberté!

ALBERT FERLAND.

## Dictées supplémentaires

### LA MAISON CHAMPÊTRE

Je sais une maison champêtre à mi-partie du vallon. Le sentier des prés conduit à la porte sans grille. La façade blanche aux volets verts se cache derrière les grands arbres. Point de parterre brillant, ni jet d'eau, ni fleurs rares, mais jardin et verger, au printemps, sont pleins de nids et de chansons d'oiseaux. Dès l'aube et tout le jour, c'est un concert de petites voix ailées, chaque arbre, chaque buisson retentit. Le soleil baisse, tous se taisent pour laisser au soir son silence. Seule-

ment, par les nuits claires, le merle du tilleul fait entendre sa voix forte et pénétrante comme un son de flûte : la femelle, couchée sur ses œufs, écoute charmée, à moitié endormie.

Merles dans les tilleuls, rouges-gorges dans la haie, fauvettes par les saules, moineaux sous le lierre du vieux mur, gazouillez gaiment, dormez tranquilles, que la gentille hirondelle vienne maçonner sa chambrette au bord du toit, sous l'ardoise : elle sera la bienvenue.

N'approchez pas, vous l'homme au fusil ; toi non plus, écolier ignorant et cruel, avec tes lacets de crins, tes gluaux, ta laide cage : une prison ! Que nul ne vienne apporter la mort, la tristesse et la peur ici où tout est vie, et joie, et confiance.

CHS. DELON.

## II

### LES VOLCANS

Quoique nous n'ayons aucune idée nette des moyens par lesquels la nature entretient à de si grandes profondeurs ces violents foyers, nous jugeons clairement par leurs effets des changements qu'ils peuvent avoir produits à la surface du globe. Lorsqu'un volcan se déclare, après quelques secousses, il se fait une ouverture. Des pierres, des cendres sont lancées au loin, des laves sont vomies : leur partie la plus fluide s'écoule en longues trainées ; celle qui l'est moins s'arrête sur les bords de l'ouverture, en élève le contour, y forme un cône terminé par un cratère. Ainsi les volcans accumulent sur la surface, après les avoir modifiées, des matières auparavant ensevelies dans les profondeurs ; ils forment des montagnes ; ils ont fait naître subitement des îles au milieu des mers ; mais c'était toujours de laves que ces montagnes et ces îles étaient composées ; tous leurs matériaux avaient subi l'action du feu : ils sont disposés comme doivent l'être des matières qui ont coulé d'un point élevé. Les volcans n'élèvent donc ni ne culbutent les couches que traverse leur soubassement ; et si quelques causes agissant de ces profondeurs ont contribué dans certains cas à soulever de grandes montagnes, ce ne sont pas des agents volcaniques tels qu'il en existe de nos jours. Ainsi, c'est en vain que l'on cherche, dans les forces qui agissent maintenant à la surface de la terre, des causes suffisantes pour produire les révolutions et les catastrophes dont son enveloppe nous montre les traces.

CUVIER.

### Composition française

#### LA CHANSON DE L'AIGUILLE

O ma mignonne aiguille ;  
 Ne nous quittons jamais ;  
 Toute petite fille,  
 Tendrement je t'aimais.  
 Tu me disais : « Sois sage,  
 Ou je te pique au doigt !  
 Fais un gentil corsage ;  
 Vois, ta poupée a froid. »

O ma mignonne aiguille,  
 Veille sur moi toujours  
 Donne à la jeune fille  
 Un précieux secours.  
 En voltigeant légère,  
 Aide mes chers parents;  
 Aide aussi la misère  
 De ceux qui vont pleurant.

O ma mignonne aiguille,  
 J'ai des chagrins parfois.  
 Pour une pauvre fille  
 Douce est alors ta voix  
 Elle dit sans relâche:  
 « Travaille, grande sœur!  
 Qui fait son humble tâche  
 Goûte la paix du cœur! »

Quelles réflexions vous inspire la poésie de Bouchor intitulée: « La chanson de l'Aiguille »?

#### DÉVELOPPEMENT

La Chanson de l'Aiguille m'inspire une grande sympathie pour la jeune fille qui chante et me fait désirer de suivre son exemple en écoutant comme elle les conseils de l'aiguille.

Tout enfant cette jeune fille fut douce, aimante, prévoyante, laborieuse. Comme pour toutes les enfants de ce caractère, la poupée était sa fille, la chose qui est quelqu'un, à qui l'on parle, que l'on soigne et qu'on dorlote, qu'on aime enfin quand on a sept ans. Comme une mère pour son enfant, elle cousait pour elle, et c'est ainsi qu'elle aima l'aiguille. Elle était douce, car seules les petites filles douces prennent au sérieux le jeu de la poupée, les autres préfèrent les jeux sportifs ou tapageurs, elle était prévoyante: pensait à préserver sa fille de froid;—elle était laborieuse: les laborieuses seules aiment l'aiguille, et seules les bonnes, les droites et sincères prêtent à l'objet inanimé qui représente le travail et le devoir la voix de la conscience qui dit: « Sois sage ». — Être « sage » pour l'enfant ne veut-il pas dire, fais le bien toujours, pratique toutes les vertus?

Jeune fille, la chanteuse a gardé l'amour du bien. Elle a mis sa vertu sous la garde du devoir quotidien, du devoir d'état figuré par l'aiguille, elle est restée modeste et pure, l'ange du travail a veillé sur elle comme elle le lui demandait. Dans son âme restée belle, tous les bons sentiments, les justes affections sont demeurées saines. Elle aime de plus en plus l'aiguille parce que celle-ci lui permet d'aider ses chers parents, de qui elle est devenue le soutien comme ils ont été le secours de son enfance, c'est une fille reconnaissante et dévouée. Son cœur est assez grand pour s'attendrir encore sur les misères des autres et s'efforce de les secourir, elle aime son aiguille parce qu'elle l'aide à couvrir ceux qui sont sans vêtements.

Elle est raisonnable aussi, comme tous ceux qui aiment le devoir. — Qui n'a pas ses jours de tristesse? des causes de chagrin, réelles ou fictives? Elle souffre du malaise des âmes sensibles et délicates que la vie blesse souvent, par l'oubli des uns, la rudesse des autres, les défauts du tact, de droiture — ou des surprises douloureuses qui naissent de ce que tant de gens l'étonnent en se montrant différents de ce qu'elle les croyait. — Les molles alors rêvent et les faibles pleurent, le trouble de leur âme

s'en accroît. Mais les courageuses qui ne s'arrêtent pas à l'analyse de leurs souffrances, ne caressent pas leurs misères, continuent simplement leur tâche modeste, avancent d'un pas tranquille dans la voie qu'elles doivent suivre, et la paix d'une conscience tranquille leur revient au cœur.

J'aime cette jeune fille et voudrais lui ressembler. Il me semble qu'elle dut entendre la parole qu'un plus grand poète disait plus complète et plus forte :

Laisse-toi conseiller par l'aiguille, ouvrière,  
Présente à ton labeur, présente à ta prière  
Qui dit tout bas : Travaille ! oh ! crois la ! Dieu, vois-tu,  
Fit naître du travail que l'insensé repousse  
Deux filles, la vertu qui fait la gaieté douce  
Et la gaieté, qui rend charmante la vertu.

La jolie chansonnette de Bouchor, écho lointain mais évident des beaux vers de Victor Hugo, n'en a pas la grande allure ni la haute inspiration. Mais la jeune fille si bonne et si pure a suppléé, sans doute, à son oubli : son aiguille doit être « présente à sa prière » pour la trouver toujours si fidèle à la vertu.

(*L'École française*).

## ENSEIGNEMENT SPECIAL

### Enseignement antialcoolique

#### ANALYSE

(*Phrases à étudier au tableau noir*).

- I. Craignez tout d'un homme adonné à la boisson et n'espérez rien.
- II. L'homme ivre déraisonne et descend au-dessous de l'animal, qui ne raisonne pas, il est vrai, mais qui demeure constamment fidèle aux règles que Dieu a établies.

#### DICTÉE

##### EST-IL VRAI QUE L'ALCOOL RÉCHAUFFE ?

Vous avez entendu parler de Nansen ; eh bien ! il est resté trois ans dans les pays les plus froids du monde, et il n'avait pas emporté une goutte d'eau-de-vie. En ce moment, les Belges équipent une exploration au pôle sud. Elle n'en emportera pas davantage. Si les expéditions antérieures ont mal tourné, c'est que les explorateurs croyaient que l'eau-de-vie réchauffait. Les pêcheurs de baleine et de morue commencent à savoir que l'alcool ne réchauffe pas. Il ne fortifie pas plus d'ailleurs. On n'emporte plus d'eau-de-vie pour aller sur les glaciers.

La science a de nos jours fait cette découverte certaine que l'alcool est un poison, et que jusqu'ici l'humanité s'est trompée sur son compte du tout au tout. L'usage habituel des boissons alcooliques a précisément des effets opposés à ceux que l'opinion populaire leur attribue.

**BAUDRILLART.**

## PROBLEMES ANTIALCOOLIQUES

1. Dans tous les endroits où il existe des abstinents, c'est-à-dire des personnes qui ne font pas usage de boissons alcooliques, les compagnies d'assurance sur la vie ont constaté que la mortalité, chez les abstinents, est de 25% moindre que chez les non abstinents; si alors, il meurt dans cette proportion 51 abstinents, combien mourra-t-il de non-abstinents?

*Solution:*  $100\% - 25\% = 75\%$ .

Ainsi 75% du nombre des non-abstinents qui meurent = le nombre d'abstinents qui meurent ou 51.

$51 \div 0.75 = 68$ . *Rép.*

2. Un savant professeur a noté dans 45 familles d'alcooliques les chiffres suivants: 257 enfants, dont 113 morts dans les premières semaines; 32 idiots; 22 épileptiques et 45 atteints d'affections diverses.

Combien de ces 257 enfants étaient sains?

*Solution:*  $113 + 32 + 22 + 45 = 212$ .

$257 - 212 = 45$  enfants sains.

## Enseignement agricole

## ANALYSE

(Phrases à étudier au tableau noir).

I. Ménagez le temps, car c'est l'étoffe dont la vie est faite.

II. Labourez pendant que le paresseux dort, et vous aurez du blé pour vous et pour les acheteurs.

III. Jeunes Canadiens français, mes amis, restez fidèles au sol natal, gardez à nos villages, avec la foi des aïeux, l'énergie des bras, la fierté des cœurs, l'union de ces cœurs autour du clocher!

## DICTÉE

## LES RACINES

Tandis que les feuilles, gracieusement suspendues aux rameaux, se balancent au souffle du vent; tandis que les fleurs, aux couleurs éclatantes, font l'ornement de nos jardins et de nos campagnes, les racines, privées de ces formes éclatantes et revêtues d'une uniforme couleur brune, accomplissent leurs fonctions tout aussi importantes; elles fixent la plante au sol et l'y retiennent attachée malgré l'effort des vents. Mais ce n'est pas là leur plus importante fonction; elles servent essentiellement à puiser, au moyen de leurs ramifications, les suc contenus dans la terre et propres à la nourriture de la plante.

IDÉES. — Différences entre les feuilles et les racines. — Quelle est l'utilité des racines?

VOCABULAIRE. — *Vent* a formé *venter* (faire du vent; — distinguer de *vanter*, louer beaucoup); ne pas le confondre avec le *van* (instrument d'osier en forme de

coquille qui sert à agiter le grain pour le nettoyer) et qui a formé les mots *vanner*, *vannerie*, *vannier* (ouvrier qui fabrique les *vans*, les paniers, les corbeilles). *Vanneur* (celui qui vanne). — *Fleur* est le radical français d'un certain nombre de dérivés: fleurir, fleuriste...., le radical latin *flor* a donné *floraison*, *flore*, *floral*, etc. — *Éclatantes*: très vives; — contraires: *pâles*, *sombres*, *ternes*. — *Brune* est le féminin de l'adjectif *brun*... S'emploie substantivement: *la brune*, l'heure où la lumière commence à s'obscurcir, le déclin du jour. — *Brume?* — *Sol*, terre: *entre-sol* (entre le sol et les étages); — homonymes: *sol* (note de musique), *sol* ancienne forme de *sou* (pièce de monnaie). — *Suc*, espèce de liqueur qui s'exprime des plantes et qui est ce qu'elles ont de plus substantiel.

### PROBLEMES AGRICOLES

#### Valeur alimentaire de l'orge

Matière sèche .....	85.7%
Éléments azotés contenus dans la matière sèche ....	10 %
Matières grasses “ “ “ “ “	2.3%
Extractifs non azotés “ “ “ “ “	64.1%

#### Valeur alimentaire de l'avoine

Matière sèche .....	86.3%
Éléments azotés contenus dans la matière sèche ....	12 %
Matières grasses “ “ “ “ “	6 %
Éléments non azotés “ “ “ “ “	56.6%

On demande de comparer la valeur nutritive de ces deux grains, sachant que dans l'orge le coefficient \* de digestibilité est de 0.83 et dans l'avoine de 0.90. On estime la livre de matière azotée digestible \$0.0363; la livre de matière grasse digestible \$0.04535 et la livre d'extractifs non azotés digestibles \$0.0118.

*Solution raisonnée*: Éléments azotés de 100 livres d'orge:  $85.7 \times 0.10 = 8.57$  livres.

Éléments azotés digestibles:  $8.57 \times 0.83 = 7.1131$ .

Matières grasses de 100 livres d'orge:  $85.7 \times 0.023 = 1.9711$

Matières grasses digestibles:  $1.9711 \times 0.83 = 1.636$ .

Extractifs non azotés de 100 livres d'orge:  $85.7 \times 0.641 = 54.9337$ .

Extractifs non azotés digestibles  $54.9337 \times 0.83 = 45.595$ .

Valeur des éléments azotés digestibles:  $\$0.0363 \times 7.1131 = \$0.26$

“ “ matières grasses “ :  $\$0.04535 \times 1.636 = \$0.074192$

“ “ extractifs non azotés “ :  $\$0.0118 \times 45.595 = 0.538021$

Valeur théorique de 100 livres d'orge .....  $\$0.872213$

Éléments azotés de 100 livres d'avoine:  $86.3 \times 0.12 = 10.356$  livres.

Éléments azotés digestibles:  $10.356 \times 0.90 = 9.3204$  livres.

Matières grasses de 100 livres d'avoine:  $86.3 \times 0.06 = 5.178$  livres.

Matières grasses digestibles  $5.178 \times 0.90 = 4.6602$  livres.

Extractifs non azotés de 100 livres d'avoine  $86.3 \times 0.566 = 48.8458$  livres.

Extractifs non azotés digestibles  $48.8458 \times 0.90 = 43.96122$  livres.

Valeur des éléments azotés digestibles:  $\$0.0363 \times 9.32 = \$0.3383$

Valeur des éléments gras digestibles:  $\$0.4535 \times 4.66 = \$0.2113$

Valeur des extractifs non azotés digestibles:  $\$0.118 \times 43.96 = \$0.519$

Valeur théorique de 100 livres d'avoine \$1.0686

Valeur théorique de 100 livres d'orge 0.8722

Différence \$0.1964

\* *Coefficient de digestibilité.*—Fraction qui indique la portion d'un aliment qui passe dans l'organisme d'un animal à la suite de la digestion.

## MATHÉMATIQUES

### ARITHMÉTIQUE ET CALCUL MENTAL

#### DIVISION DES NOMBRES ENTIERS

##### Premier cas

	A    42	÷		7 = 6
	B    30	÷		7 = 4. R. 2.
Un nombre <i>inférieur</i>				Un nombre
		<b>divisé par</b>		<i>inférieur à dix</i>

à dix fois le diviseur

A. Je dis: En 42 combien de fois 7, **6** fois.

B. Je dis: En 30 combien de fois 7, **4** fois; reste **2**.

*Cette opération se fait de mémoire.*

#### EXERCICES

1. En 3 livres, en 6 livres, en 9 livres, en 12 livres, en 15 livres, en 18 livres, en 21 livres, en 24 livres, en 27 livres, combien de fois trois?

*Réponse.*—3 livres sont contenues 1 fois dans 3 livres,—2 fois dans 6 livres,—3 fois dans 9 livres,—4 fois dans 12 livres,—5 fois dans 15 livres,—6 fois dans 18 livres,—7 fois dans 21 livres,—8 fois dans 24 livres,—9 fois dans 27 livres.

2. En \$4, en \$8, en \$12, en \$16, en \$20, en \$24, en \$28, en \$32, en \$36, combien de fois \$4?

Réponse.—\$4 sont contenues 1 fois en \$4,—2 fois en \$8,—3 fois en \$12,—4 fois en \$16,—5 fois en \$20,—6 fois en \$24,—7 fois en \$28,—8 fois en \$32,—9 fois en \$36.

3. En 5 arpents, en 10 arps., en 15 arps., en 20 arps., en 25 arps., en 30 arps., en 35 arps., en 40 arps., en 45 arps., combien de fois 5 arpents?

Réponse.—5 arpents sont contenus 1 fois dans 5 arps.,—2 fois dans 10 arps.,—3 fois dans 15 arps.,—4 fois dans 20 arps.,—5 fois dans 25 arps.,—6 fois dans 30 arps.,—7 fois dans 35 arps.,—8 fois dans 40 arps.,—9 fois dans 45 arpents.

4. 6 plumes sont contenues combien de fois dans 6 pl., dans 12 pl., dans 18 pl., dans 24 pl., dans 30 pl., dans 36 pl., dans 42 pl., dans 48 pl., dans 54 pl.?

Réponse.—6 plumes sont contenues 1 fois dans 6 plumes, 2 fois dans 12,—3 fois dans 18,—4 fois dans 24,—5 fois dans 30,—6 fois dans 36,—7 fois dans 42,—8 fois dans 48,—9 fois dans 54.

### PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

1. Un bœuf doit recevoir 5 livres de foin par chaque 100 livres de son poids brut; combien doit-on distribuer de foin à 8 bœufs pesant 1200 lbs chacun?

*Solution:*  $1200 \times 8 = 9600$ , le poids total des 8 bœufs.

$(9600 \times 5) \div 100 = 48000 \div 100 = 480$  livres de foin.

2. Deux frères sont occupés à un même travail; l'aîné reçoit \$0.33 par jour de plus que le cadet. Si à la fin du travail, le premier reçoit \$54 et le second \$42.12, combien ont-ils travaillé de jours, et quel est le prix de la journée pour chacun?

*Solution:*  $\$54 - \$42.12 = \$11.88$ ; cette somme est composée d'autant de fois \$0.33 qu'ils ont travaillé de jours chacun.

$\$11.88 \div \$0.33 = 36$  jours. *Rép.*

$\$54 \div 36 = \$1.50$ , le salaire journalier de l'aîné.

$\$42.12 \div 36 = \$1.17$ , le salaire journalier du cadet.

Ou  $\$1.50 - \$0.33 = \$1.17$ , le salaire journalier du cadet.

3. Un marchand a acheté du coton pour une certaine somme. En le revendant \$0.26 la verge, il gagne \$548; en le revendant \$0.22 la verge, il ne gagne que \$274. Combien ce marchand a-t-il acheté de verges de coton et à quel prix?

*Solution:*  $\$548 - \$274 = \$274$ , ce qu'il gagne de moins, sur toute la quantité dans le second cas.

$\$0.26 - \$0.22 = \$0.04$ , ce qu'il gagne de moins par verge dans le second cas que dans le premier.

$\$274 \div 0.04 = 6850$  verges.

$\$0.26 \times 6850 = \$1781$ , le prix qu'il l'aurait vendu dans le premier cas.

$\$1781 - \$548 = \$1233$ , le prix coûtant des 6850 verges.

$\$1.32 + \$0.50 = \$1.87$ , ce qu'il reçoit pour chaque ouvrier.

4. Un entrepreneur a un certain nombre d'ouvriers à payer. S'il donne par jour  $\$1.35$  il gagne  $\$19.24$  sur leur travail, et s'il donne  $\$2.12$  par jour, il perd  $\$9.25$ . Combien a-t-il d'ouvriers et que reçoit-il chaque jour pour leur travail?

*Solution:*  $\$2.12 - \$1.35 = \$0.77$  la différence pour 1 ouvrier.

$\$19.24 + \$9.25 = \$28.49$ , la différence pour tous les ouvriers.

$\$28.49 \div 0.77 = 37$  ouvriers.

$\$19.24 \div 37 = \$0.52$ , ce qu'il gagne sur chaque ouvrier auquel il donne  $\$1.35$ .

$\$1.32 + \$0.52 = \$1.87$ , ce qu'il reçoit pour chaque ouvrier.

5. Un négociant a acheté, en fabrique, 16800 bouteilles pour  $\$604.80$ ; le transport et les autres frais se sont élevés à  $\$1.45$  par mille; il les a revendus  $(\$4.75 \times 16800) \div 100 = 798$ , le produit de la vente.

*Solution:*  $(\$1.45 \times 16800) \div 1000 = \$24.36$ , les frais.

$\$604.80 + \$24.36 = \$629.16$ , le coût total.

$(\$4.75 \times 16800) \div 100 = 798$ , le produit de la vente.

$798 - \$629.16 = \$168.84$ , le bénéfice.

6. On a payé  $\$30.94$  pour 34 verges de toile et 68 verges de coton. Quel est le prix d'une verge de chaque étoffe, sachant que la verge de toile coûte  $\$0.28$  de plus que la verge de coton?

*Solution:*  $\$0.28 \times 34 = \$9.52$ , ce que les 34 verges de toile ont coûté de plus que ne coûteraient 34 verges de coton.

$\$30.94 - \$9.52 = \$21.42$ , ce que les 34 verges de toile et les 68 verges de coton, en tout 102 verges, auraient coûté, si le tout avait été du coton.

$\$21.42 \div 102 = \$0.21$  le prix de 1 verge de coton.

$\$0.21 + \$0.28 = \$0.49$ , le prix d'une verge de toile.

7. Un marchand avait acheté du drap à  $\$36.45$  les 15 verges; il l'a revendu  $\$33.44$  les 8 verges. Combien de verges avait-il achetées, son bénéfice ayant été de  $\$609$ ?

*Solution:*  $\$36.45 \div 15 = \$2.43$ , le prix d'achat d'une verge.

$\$33.44 \div 8 = \$4.18$ , le prix de vente d'une verge.

$\$4.18 \div \$2.43 = \$1.75$ , le bénéfice sur 1 verge.

$\$609 \div \$1.75 = 348$  verges. *Rép.*

8. Deux ouvriers travaillent, et le premier gagne  $\$0.34$  de plus que le second. Après avoir travaillé le même nombre de jours, le premier reçoit  $\$53.75$  et le second  $\$45.25$ . Combien ont-ils travaillé de jours chacun, et

*Solution:*  $\$53.75 - \$45.25 = \$8.50$ , la différence pour tout le temps pendant lequel ils ont travaillé.

$\$0.34$  la différence pour 1 jour.

$\$8.50 \div \$0.34 = 25$  jours chacun.

$\$53.75 \div 25 = \$2.15$ , le salaire journalier du premier.

$\$45.25 \div 25 = \$1.81$ , le salaire journalier du second.

## PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Je devais \$67.50, j'ai donné  $28\frac{5}{6}$  verges de drap à \$1.75 la verge. Que me reste-t-il à payer?

$$\$1.75 \times 28 = \$49;$$

$$1.75 \times \frac{5}{6} = \frac{8.75}{6} = \$1.45\frac{5}{6}, \text{ c'est-à-dire } \$1.46.$$

$$\$49 + \$1.46 = \$50.46. \text{ Rép.}$$

2. Les  $\frac{3}{7}$  des fruits d'un verger sont évalués à \$594. Quelle est la valeur des  $\frac{11}{18}$  des mêmes fruits?

$$\text{Solution: } \frac{3}{7} = 594$$

$$\frac{1}{7} = \frac{594}{3},$$

$$\frac{7}{7} = 594 \times \frac{7}{3},$$

$$\frac{11}{18} = 594 \times \frac{7}{3} \times \frac{11}{18} = 11 \times 7 \times 11 = \$847.$$

3. Un commis gagne \$840 par an. Combien lui doit-on pour 7 mois  $\frac{3}{4}$ ?

$$\text{Solution: } 840 \div 12 = \$70, \text{ son salaire pour 1 mois.}$$

$$\$70 \times 7 = \$490, \text{ ce qu'on lui doit pour 7 mois.}$$

$$\$70 \times \frac{3}{4} = \frac{210}{4} = \$52.50, \text{ salaire pour } \frac{3}{4} \text{ de mois.}$$

$$\$490 + \$52.50 = \$542.50. \text{ Rép.}$$

4. Quel est le prix de  $18\frac{5}{6}$  verges de drap si  $7\frac{2}{9}$  verges coûtent \$18.20.

Solution:  $\$18.20 \div 7\frac{2}{9} = \$18.20 \div \frac{65}{9} = \$18.20 \times \frac{9}{65}$ , le prix d'une verge.

$$\$18.20 \times \frac{9}{65} \times 18\frac{5}{6} = \$18.20 \times \frac{9}{65} \times \frac{113}{6} = \$0.14 \times 3 \times 113 = \$47.46. \text{ Rép.}$$

5. Un ouvrier ferait un ouvrage en 12 jours. Combien ferait-il en 7 jours  $\frac{5}{8}$ ?

Solution: En 1 jour il ferait  $\frac{1}{12}$  de l'ouvrage et en 7 jours  $\frac{5}{8}$  il ferait  $\frac{1}{12} \times 7\frac{5}{8} = \frac{1}{12} \times \frac{61}{8} = \frac{61}{96}$  de l'ouvrage. Rép.

6. Quel est le produit de deux fractions dont la somme est  $\frac{5}{9}$  et la différence  $\frac{5}{36}$ ?

Solution:  $\frac{5}{9} + \frac{5}{36} = \frac{20}{36} + \frac{5}{36} = \frac{25}{36}$ , deux fois la plus grande fraction.

$$\frac{25}{36} \div 2 = \frac{25}{72}, \text{ la plus grande fraction.}$$

$$\frac{25}{72} - \frac{5}{36} = \frac{25}{72} - \frac{10}{72} = \frac{15}{72} = \frac{5}{24}, \text{ la plus petite fraction.}$$

$$\frac{25}{72} \times \frac{5}{24} = \frac{125}{1728}. \text{ Rép.}$$

7. Quel est le nombre qui surpasse ses  $\frac{4}{7}$  de 186?

Solution: Le nombre contient  $\frac{7}{7}$ ;

donc il surpasse ses  $\frac{4}{7}$  de ses  $\frac{3}{7}$ .

ainsi  $\frac{3}{7}$  du nombre = 186.

$$\frac{1}{7} \text{ " " " } = \frac{186}{3}.$$

$$\frac{7}{7} \text{ " " " } = 186 \times \frac{7}{3} = 434. \text{ Rép.}$$

8. J'ai dépensé les  $\frac{5}{12}$  de ce que j'avais, puis les  $\frac{3}{8}$  du reste. Combien avais-je, s'il me reste \$315.?

$$\text{Solution: } \frac{12}{12} - \frac{5}{12} = \frac{7}{12}, \text{ le 1er reste.}$$

Ayant dépensé les  $\frac{3}{8}$  du 1er reste, je dois avoir encore les  $\frac{5}{8}$  du 1er reste.

$$\begin{aligned} \frac{5}{8} \text{ de } \frac{7}{12} &= \frac{35}{96} = \$315, \\ \frac{1}{96} &= \frac{315}{35}, \\ \frac{96}{96} &= 315 \times \frac{96}{35} = \$864. \text{ Rép.} \end{aligned}$$

9. De combien augmente-t-on  $26\frac{3}{4}$  en le divisant par  $\frac{5}{8}$ ?

*Solution*: Diviser un nombre par  $\frac{5}{8}$  équivaut à multiplier ce nombre par  $\frac{8}{5}$  ou à ajouter au nombre ses  $\frac{3}{5}$ .

$$26\frac{3}{4} \times \frac{8}{5} = \frac{107}{4} \times \frac{8}{5} = \frac{321}{20} = 16\frac{1}{20}. \text{ Rép.}$$

$$\text{Autre solution: } 26\frac{3}{4} \div \frac{5}{8} = 26\frac{3}{4} \times \frac{8}{5} = \frac{107}{4} \times \frac{8}{5} = \frac{856}{20} =$$

$42\frac{4}{5}$ .

$$42\frac{4}{5} - 26\frac{3}{4} = 42\frac{16}{20} - 26\frac{15}{20} = 16\frac{1}{20}. \text{ Rép.}$$

10. Par quel nombre faut-il multiplier  $12\frac{4}{9}$  pour le diminuer de  $7\frac{7}{9}$ ?

*Solution*: La multiplication de  $12\frac{4}{9}$ , par le nombre que l'on cherche, terminée, on trouve pour produit  $12\frac{4}{9} - 7\frac{7}{9} = 4\frac{2}{3}$ .

$$4\frac{2}{3} \div 12\frac{4}{9} = \frac{14}{3} \times \frac{9}{112} = \frac{3}{8}. \text{ Rép.}$$

11. De combien diminue-t-on  $17\frac{4}{9}$  en le multipliant par  $\frac{3}{5}$ ?

*Solution*: Multiplier un nombre par  $\frac{3}{5}$ , c'est en prendre les  $\frac{3}{5}$ ; donc en multipliant un nombre par  $\frac{3}{5}$  on le diminue de ses  $\frac{2}{5}$ .

$$17\frac{4}{9} \times \frac{2}{5} = \frac{157}{9} \times \frac{2}{5} = \frac{314}{45} = 6\frac{44}{45}$$

$$\text{Autre solution: } 17\frac{4}{9} \times \frac{3}{5} = \frac{157}{9} \times \frac{3}{5} = \frac{157}{15} = 10\frac{7}{15}.$$

$$17\frac{4}{9} - 10\frac{7}{15} = 17\frac{20}{45} - 10\frac{21}{45} = 6\frac{44}{45}. \text{ Rép.}$$

12. Un homme a perdu les  $\frac{3}{14}$ , les  $\frac{4}{9}$  et les  $\frac{5}{18}$  de son argent et s'il avait \$16 de plus, il lui resterait \$200. Combien avait-il et combien a-t-il perdu?

$$\text{Solution: } \frac{3}{14} + \frac{4}{9} + \frac{5}{18} = \frac{27}{126} + \frac{56}{126} + \frac{35}{126} = \frac{118}{126} =$$

$$\frac{63}{63} - \frac{59}{63} = \frac{4}{63}, \text{ la part de son argent qui lui reste.}$$

$$\$200 - \$16 = \$184, \text{ ce qui lui reste.}$$

$$\frac{4}{63} \text{ de son argent} = \$184$$

$$\frac{1}{63} = \frac{184}{4}$$

$$\frac{63}{63} = 184 \times \frac{63}{4} = \$2898. \text{ Rép.}$$

13. Deux dames entrent successivement dans un magasin de nouveautés: la 1ère achète les  $\frac{3}{7}$  d'une pièce de velours de soie; la 2e, la moitié du reste. Elles ont payé le velours \$4.60 la verge et l'une en a 1.95 verge de plus que l'autre. On demande:

1° Le prix de vente payé par les deux dames;

2° Le prix d'achat de la pièce entière, sachant que le marchand a gagné  $\frac{3}{20}$  du coût de la partie vendue;

3° La surface de la pièce, la largeur étant les  $\frac{5}{8}$  de la longueur.

$$\text{Solution: } \frac{7}{7} - \frac{3}{7} = \frac{4}{7}, \text{ reste après le 1er achat.}$$

$\frac{1}{2}$  de  $\frac{4}{7} = \frac{2}{7}$ , ce qu'achète la deuxième dame.  
 $\frac{4}{7} - \frac{2}{7} = \frac{2}{7}$ , 2e reste.  
 $\frac{3}{7} - \frac{2}{7} = \frac{1}{7}$ , la fraction de la pièce que la 1ère achète de plus que la seconde.

$\frac{7}{7} = 1.95 \times 7 = 13.65$ , longueur de la pièce entière.  
 $\frac{7}{7} = 1.95 \times 7 = 13.65$ , largeur de la pièce entière.  
 $\frac{3}{7}$  de  $13.65 = 5.85$ , quantité achetée par la 1ère dame.  
 $\$4.60 \times 5.85 = \$26.91$ , ce que paye la première dame.  
 $\frac{2}{7}$  de  $13.65 = 3.9$  verges, ce qu'achète la 2e dame.  
 $\$4.60 \times 3.9 = \$17.94$ , ce que paye la 2e dame.  
 $\frac{20}{20}$  du coût d'une verge +  $\frac{3}{20}$  du coût d'une verge =  $\frac{23}{20}$  du coût d'une verge.

$\frac{23}{20}$  du coût d'une verge =  $\$4.60$   
 $\frac{1}{20}$  " " " " =  $\frac{4.60}{23}$   
 $\frac{20}{20}$  " " " " =  $4.60 \times \frac{20}{23} = \$4.00$ .

$\$4. \times 13.65 = \$54.60$ , le coût de la pièce entière.

$\frac{5}{8}$  de  $13.65 = \frac{68.25}{8} = 8.53125$  verges, la longueur de la pièce.

$13.65 \times 8.53125 = 116.4515625$  surface de la pièce.

14. Les deux aiguilles d'une montre se rencontrent à midi précis: on demande à quelle heure exacte elles se rencontreront de nouveau pour la 1ère fois?

*Solution:* La grande aiguille parcourt 60 espaces pendant que la petite en parcourt 15; pendant que la grande parcourt 1 espace la petite parcourt  $\frac{5}{60} = \frac{1}{12}$  d'espace.

A 1 heure la petite est en avant de 5 espaces::

Par minute la grande gagne sur la petite  $1 - \frac{1}{12} = \frac{11}{12}$  d'espace.

Pour gagner 5 espaces la grande prendra autant de minutes qu'il y a de fois  $\frac{11}{12}$  dans 5.

$5 \div \frac{11}{12} = 5 \times \frac{12}{11} = \frac{60}{11} = 5\frac{5}{11}$  minutes.

A 1 heures 5 minutes  $\frac{5}{11}$ . *Rép.*

#### REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

1. Une personne qui avait placé les  $\frac{5}{6}$  de son capital à 3% et l'autre sixième à 5% le retire; et, après avoir prélevé \$3400 pour paiement de quelques dettes, elle replace ce qui lui reste à 4%. Elle se trouve ainsi avoir augmenté son revenu de \$224. Quel était son capital primitif?

*Solution:*  $\frac{5}{6}$  à 3% =  $\frac{5}{6} \times 0.03 = 0.02\frac{1}{2}$  ou  $2\frac{1}{2}\%$  sur le tout.

$\frac{1}{6}$  à 5% =  $\frac{1}{6} \times 0.05 = 0.00\frac{5}{6}$  ou  $\frac{5}{6}\%$  sur le tout.

Ainsi le capital total se trouvait placé à  $2\frac{1}{2}\% + \frac{5}{6}\% = 3\frac{1}{3}\%$ .

Si dans le nouveau placement à 4% la personne avait inclus les \$3400 qu'elle déboursa pour payer des dettes, son revenu aurait été augmenté de  $\$3400 \times 0.04 = \$136$  et son revenu total aurait été augmenté, non de \$224 mais, de  $\$224 + \$136 = \$360$ .

Le taux a été augmenté de  $4\% - 3\frac{1}{3}\% = \frac{2}{3}\%$ .

$\frac{2}{3}\%$  ou  $0.00\frac{2}{3} = 360$



*Solution* : Soit \$11 le premier capital ;

Alors \$8 le second.

$$\$11 \times 0.045 = \$0.495, \text{ int. du 1er cap. pour 1 an,}$$

$$8 \times 0.05 = \$0.40, \text{ " " 2e " " I "}$$

$$\$0.495 + \$0.40 = \$0.895, \text{ int. des 2 capitaux pour 1 an.}$$

$$\$0.895 \times 12^{7/12} = \$11.262^{1/12}.$$

$$\text{Le capital total } \$11 + \$8 = \$19.$$

$$\text{Le capital total } \$19 + \text{l'int. total } \$11.262^{1/12} = \$30.262^{1/12}.$$

$$\$36314.50 \div \$30.262^{1/12} = 1200 \text{ fois.}$$

$$\$11 \times 1200 = \$13200, \text{ le 1er capital. } \textit{Rép.}$$

$$\$8 \times 1200 = 9600, \text{ le 2nd. capital. } \textit{Rép.}$$

## ALGÈBRE

1. Un marchand achète deux pièces d'étoffe de même qualité dont les prix sont, ainsi que les surfaces, dans le rapport de 12 à 19. La première pièce a une largeur de  $\frac{3}{4}$  de verge et sa longueur est de 15 verges de moins que la longueur de la deuxième; la largeur de la deuxième est de 1 verge. Il a revendu ces pièces \$2567.50 et a fait un bénéfice de 20% sur le prix d'achat. On demande le prix et la longueur de chaque pièce.

$$\textit{Solution} : \$2567.50 \div 1.20 = \$2139^{7/12}.$$

$$12 + 19 = 31.$$

$$\text{La 1ère pièce a coûté } \frac{12}{31} \text{ de } \$2139^{7/12} = 828^{7/31}.$$

$$\text{La 2e pièce a coûté } \frac{19}{31} \text{ de } \$2139^{7/12} = \$1311^{133/372}.$$

Soit  $x$  la longueur de la 1ère pièce,

alors  $x + 15$  la longueur de la 2e.

$$x \times \frac{3}{4} = \frac{3x}{4}, \text{ la surface de la 1ère,}$$

$$(x + 15) \times 1 = x + 15, \text{ la surface de la 2e.}$$

$$\frac{\frac{3x}{4}}{12} = \frac{x + 15}{19}.$$

12

19

Multipliant l'équation par 228 le plus petit multiple commun des dénominateurs, on a :  $57x/4 = 12x + 180$ .

Multipliant l'équation par 4, on a :

$$57x = 48x + 720.$$

$$\text{Transposant, on a : } 57x - 48x = 720.$$

$$9x = 720$$

$$x = \frac{720}{9} = 80, \text{ 1ère p.}$$

$$x + 15 = 80 + 15 = 95, \text{ 2e p.}$$

2. Sur une route en ligne droite A B C sont trois courriers qui la parcourent dans le même sens, de A vers C. Ils partent en même temps; le premier du point A avec une vitesse de 1.25 verge par seconde; le deuxième du point B, avec une vitesse de 0.8 verge; le troisième du point C avec une vitesse de 1 verge. Les distances A B et A C sont respectivement 1000

verges et 1600 verges. On demande au bout de combien de temps le premier courrier sera placé entre les deux autres, et à égale distance de ces deux autres.

*Solution*: Soit  $100x$  le nombre de secondes,

Alors  $125x$  verges la distance parcourue par le 1er.

$80x$  verges, la distance parcourue par le 2nd;

$100x$  verges la distance parcourue par le 3e.

Dans  $100x$  seconde, le 1er sera rendu à  $125x$  verges du point A.

Dans  $100x$  secondes, le 2e sera rendu à  $1000$  verges +  $80x$  verges du point A.

Dans  $100x$  secondes le 3e sera rendu à  $1600$  verges +  $100x$  verges du point A.

$1600 + 100x - 125x = 1600 - 25x$ , la distance entre le 1er et le 3e.

$125x - (1000 + 80x) = 125x - 80x - 1000 = 45x - 1000$ , la distance entre le 2e et le 1er.

$$45x - 1000 = 1600 - 25x.$$

Transposant, on a:  $45x + 25x = 1600 + 1000 = 2600$ .

$$70x = 2600.$$

$$x = \frac{2600}{70}.$$

$$100x = \frac{260000}{70} = 3714\frac{2}{7} \text{ secondes. Rép.}$$

*Preuve*: Le 1er parcourt  $1.25 \times 3714\frac{2}{7} = 4642\frac{6}{7}$  verges.

Le 2e parcourt  $0.8 \times 3714\frac{2}{7} = 2971\frac{2}{7}$  verges.

Le 3e parcourt  $1. \times 3714\frac{2}{7} = 3714\frac{2}{7}$  verges.

A ce moment ils sont éloignés du point A:

Le premier de  $4642\frac{6}{7}$  verges,

Le deuxième de  $1000 + 2971\frac{2}{7} = 3971\frac{3}{7}$  "

Le troisième de  $1600 + 3714\frac{2}{7} = 5314\frac{2}{7}$  "

Dans l'ordre de distance du point A ils sont placés comme suit:

Le 2e à  $3971\frac{3}{7}$  verges;—le 1er à  $4642\frac{6}{7}$ ;—le 3e à  $5314\frac{2}{7}$ .

La distance entre le premier et le 2e est de:

$$4642\frac{6}{7} - 3971\frac{3}{7} = 671\frac{3}{7} \text{ verges.}$$

La distance entre le 3e et le 1er est de:

$$5314\frac{2}{7} - 4642\frac{6}{7} = 671\frac{3}{7} \text{ verges.}$$

3. Un homme économise le  $\frac{1}{3}$  de son salaire. Son salaire ayant été augmenté, il décide de n'économiser que le  $\frac{1}{4}$  de ce qu'il gagne; il trouve cependant que la somme mise de côté annuellement a été augmentée de \$62.50. On demande son salaire premier.

*Solution*: Soit  $12x$  son salaire primitif.

$12x + 500$ , le salaire augmenté.

$12x \div 3 = 4x$ , économies dans le 1er cas.

$(12x + 500) \div 4 = 3x + 125$  économies dans le 2e cas.

$$3x + 125 = 4x + 62.50$$

$$3x - 4x = 62.50 - 125$$

$$-x = -62.50.$$

$$x = \$62.50$$

$$12x = \$750. \text{ Rép.}$$

4. Deux courriers partent du point H, et vont dans la même direction; A, qui voyage plus rapidement que B, fait  $c$  milles à l'heure tandis que B ne fait que  $n$  milles à l'heure; de combien seront-ils éloignés l'un de l'autre au bout de  $d$  heures?

*Solution:* Au bout de 1 heure la distance sera  $(c - n)$  milles; au bout de  $d$  heures la distance =  $d (c - n)$  milles.

### PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1. On a creusé un fossé dans lequel la largeur surpasse de 0.35 de verge la profondeur, de plus, on sait que le périmètre total du rectangle, ayant pour dimensions cette largeur et cette profondeur, est de 2.5 verges. Calculez les dimensions et la surface de ce rectangle.

*Solution:*  $2.5 \div 2 = 1.25$  verges, la base et la hauteur du rectangle.

$1.25 - 0.35 = 0.90$  deux fois la hauteur.

$0.90 \div 2 = 0.45$  de verge, la hauteur.

$0.45 + 0.35 = 0.80$  de verge, la base, ou la largeur du fossé.

$0.80 \times 0.45 = 0.36$  de verge carrée, surface.

2. Le fossé mentionné dans le problème précédent a une longueur de 437.5 verges, et un voiturier s'est chargé d'enlever la terre qui en provient. Si l'on admet que le volume de la terre remuée augmente des  $\frac{2}{9}$  de son volume primitif, combien le voiturier devra-t-il faire de voyages, avec un tombereau contenant 1.75 verge cube?

*Solution:*  $437.5 \times 0.80 \times 0.45 = 157.5$  verges cubes, volume de la terre dans le fossé.

$157.50 \times \frac{11}{9} = 17.50 \times 11 = 192.50$ , volume de la terre enlevée.

$192.50 \div 1.75 = 110$  voyages. *Rép.*

3. Dans le quadrilatère irrégulier A B C D, la diagonale A C mesure 4250 chaînons et les perpendiculaires, des sommets B et D, sur cette diagonale, ont respectivement 1763 et 1117 chaînons: trouvez la surface du quadrilatère. (*Réponse en acres, vergées, etc.*)

*Solution:*  $[4250 (1763 + 1117)] \div 2 = (4250 \times 2880) \div 2 = 6120000$ .

$6120000 \div 10000 = 612$  chaînes carrées.

$612 \div 10 = 61.2$  acres.

$0.2$  d'acre  $\times 4 = 0.8$  de vergée.

$0.8$  de vergée  $\times 40 = 32$ , perches.

*Rép.* 61 acres, 32 perches.

4. Dans le quadrilatère A B C D, A B = 13 pouces, B C = 20 pouces, C D = 17 pouces, D A = 10 pouces, et la diagonale A C = 21 pouces; quelle est la surface de ce quadrilatère en pouces carrés?

*Solution:* Le quadrilatère est divisé en deux triangles. Les dimensions du triangle A B C sont:

A B = 13 pouces; B C = 20; A C = 21.

Les dimensions du triangle A D C sont A C = 21; C D = 17; D A = 10.

$$\begin{aligned} (13 + 20 + 21) \div 2 &= 27, \\ 27 - 13 &= 14, \\ 27 - 20 &= 7, \\ 27 - 21 &= 6. \\ 27 \times 14 \times 7 \times 6 &= 15876. \end{aligned}$$

La racine carrée de 15876 = 126 pouces carrés, surface du triangle A B C.

$$\begin{aligned} (21 + 17 + 10) \div 2 &= 24 \\ 24 - 21 &= 3 \\ 24 - 17 &= 7 \\ 24 - 10 &= 14 \\ 24 \times 3 \times 7 \times 14 &= 7056 \end{aligned}$$

La racine carrée de 7056 = 84 pouces carrés, surface du triangle A D C.  
126 + 84 = 210 pouces carrés, la surface du quadrilatère. *Rép.*

5. Trouvez le poids d'une barre d'acier longue de 48 pouces, large de 4½ pouces et épaisse de 2½ pouces; l'acier pèse 7.8; le poids d'un volume égal d'eau, ou en d'autres termes la densité de l'acier est de 7.8.

*Solution:*  $48 \times 4.5 \times 2.5 = 540$  pouces cubes, volume de la barre de fer.

*Un pied cube d'eau pèse 996.458 ou plus correctement 62½ livres; dans le calcul ordinaire, on prend 1000 onces.*

$(540 \times 1000) \div 1728 =$  le poids, en onces, de 540 pouces cubes d'eau.  
 $(540 \times 1000 \times 7.8) \div (1728 \times 16) = 152$  livres, 5 onces ½, le poids de 540 pouces cubes d'acier.

6. Un cylindre a 1 pied 9 pouces de hauteur et le diamètre de sa base a 2 pieds; quel en est le poids si 1 pied cube de fer pèse 486 livres ¾.

*Solution:*  $2^2 \times .7854 \times 1.75 = 5.4978$  pieds cubes, volume du cylindre.  
 $486.75 \times 5.4978 = 2676.05415$  livres. *Rép.*

7. Quel est le poids d'un cylindre creux en fer dont le diamètre intérieur a 2 pieds, le diamètre extérieur 2 pieds 8 pouces, et la hauteur 4 pieds; si un pied cube de fer pèse 486¾ livres?

*Solution:*  $[(2\frac{2}{3})^2 - 2^2] \times 0.7854 = 2.4434\frac{2}{3}$  pieds carrés, surface de la base du cylindre.

$2.4434 \times 4 = 9.7736$  volume du cylindre.

$486.75 \times 9.7736 = 4757.3$  livres, poids du cylindre.

## LANGUE ANGLAISE

## DICTATION AND COMPOSITION

## HOW THE VIZIER ESCAPED

## PART I

A vizier who had displeased the Sultan, his master, was condemned to be imprisoned for life in a high tower, from which it seemed impossible that he could ever escape. One night his wife came to the foot of the tower weeping bitterly for her husband. When he heard her, and knew who it was, he called out softly to her: "Do not weep, for I may yet be saved, if you will do as I bid you. Go home, and bring a live black beetle, and a little butter; three clews — one of fine silk, one of pack-thread, and one of whip-cord; and lastly, a coil of stout rope." His wife went and quickly came back with all these things.

## PART II

Then he told her to touch the beetle's head with butter, tie one end of the silk thread round his body, and put him on the wall of the tower. When she had done this, the beetle thinking from the smell of the butter on his head that there must be a store of it above, crawled straight up till he came to the hole where the vizier stood. The vizier in this way got hold of one end of the silk thread. But this was tied to the pack thread. He drew that up; and then, with that, he drew up the whip-cord, and with the whip-cord the rope. Making fast the rope inside the tower, he was able to get down by it, and in this manner he escaped.

## PART I

- OUTLINE.—1. A vizier condemned to imprisonment in a high tower.  
 2. His wife comes to the foot of the tower.  
 3. He calls out to her: "—————".  
 4. A live beetle; some butter; clews of silk, pack-thread, and cord; and a coil of rope.  
 5. His wife returns with these things.

## PART II

- OUTLINE.—1. What she was to do with the beetle.  
 2. The beetle crawls straight up.  
 3. The vizier gets hold of the silk thread.  
 4. This is tied to the —————.  
 5. He draws that up; and the —————; and lastly the . . . .  
 6. He makes fast the rope and escapes.

Taken from *Meiklejohn's Fables, Anecdotes, and Stories for teaching Composition.*

## LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

### Notes de voyage

#### JÉRUSALEM (*Suite*)

Tous les vendredis, vers 3 heures du soir, les Juifs se rendent au pied des constructions qui soutenaient les terrasses du temple de Salomon.

Cette petite place oblongue sans issue, de 1000 pieds carrés environ, leur a été concédée par les Turcs. Là ils pleurent et gémissent sur les maux qui les accablent depuis 19 siècles. Ce n'est pas un beau spectacle à voir.

Qui sont-ils ces juifs qui pleurent ainsi; ils sont les fils de ceux qui criaient: « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants! » La malédiction, qui les poursuit est juste. Pauvre peuple! Quelle obstination dans ton aveuglement.

*Dimanche des Rameaux, 12 avril.* — Bénédiction des Rameaux et messe solennelle au Saint-Sépulcre. Le programme fut fidèlement suivi par les pèlerins.

Pèlerinage au mont des Oliviers. Le rocher a gardé l'empreinte des pieds du Sauveur. On y voit encore très bien celle du pied gauche de Jésus; les vestiges du pied droit se sont effacés avec le temps. Avec quel amour nous baisons cette pierre sacrée. C'est là que Jésus donna sa dernière bénédiction à ses disciples et leur fit cette suprême consolation: « Allez, enseignez toutes les nations, etc. Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » O doux, o bon Jésus! oui, soyez toujours avec nous et gardez nos âmes pour la vie éternelle.

Les Carmélites ont un magnifique couvent dit: « Couvent du Pater, » inscription que l'on voit écrite en 35 langues différentes sur les murs du couvent. Les lettres sont peintes sur l'émail.

On y vénère aussi la grotte du Credo où les apôtres auraient composé le symbole ou profession de foi des chrétiens.

On y montre aussi les vestiges d'une chapelle, dite chapelle de l'appartement de l'ange à Marie.

La tradition dit que l'archange Gabriel étant apparu à la Sainte Vierge Marie, venue en ce lieu béni pour prier, lui annonça qu'au bout de trois jours, elle serait réunie à son Divin Fils, et lui remit une palme comme signe de son entrée triomphale au ciel.

Visite de Béthanie et du tombeau de Lazare.

*Lundi, 13.* — Messe solennelle à la Basilique de Saint Étienne desservie par les RR. PP. Dominicains.

*Midi:* départ pour Jéricho.

La route descend en zigzag à pente très raide. Une multitude de collines arrondies toutes à peu près de même proportion, dénudées et d'une teinte uniforme, gris sable. On dirait une mer démontée dont le doigt de Dieu tout puissant aurait soudain immobilisé et pétrifié les vagues.

Un couvent grec marque le lieu du bon Samaritain. On montre aussi le torrent où Elie se refugia, fuyant la colère de Jézabel; le mont de la Quarantaine où Jésus le divin Maître se retira pour jeûner pendant 40 jours et 40 nuits. Le point culminant de la montagne se nomme le mont du Diable ou de la Tentation.

Un salut à la fontaine d'Elisée, enfin Jéricho qui se compose d'une petite citadelle turque, de trois ou quatre maisons nouvelles bâties pour les pèlerins et les touristes, d'une cinquantaine de maisons arabes et de quelques tentes de bédouins. Des amas de pierres et de buissons, voilà tout ce qui reste de la charmante oasis.

Le Jourdain est à une lieue de Jéricho. Le Saint Sacrifice fut offert sur les rives du fleuve, près du lieu où Jésus reçut le baptême de Jean-Baptiste. Tous les pèlerins communièrent. Quels souvenirs historiques rappellent le Jourdain. Josué et Elie le traversèrent miraculeusement, Jacob le passa à gué avec sa famille, Naaman fut guéri de la lèpre en se lavant avec son eau. Jean-Baptiste y baptisa les pénitents d'Israël qui croient en Dieu. Enfin au divin baptême de Jésus, le Ciel s'entr'ouvre.

pour contempler cette grande scène, le Saint-Esprit descend sous une forme visible, et on entend une voix d'en haut qui dit : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je trouve mes délices. » Quelle gloire peut manquer au Jourdain. Et quelle faveur de pouvoir le voir de ses yeux. Merci, mon Dieu !

Le Jourdain a environ 120 pieds de large en temps ordinaire.

Départ pour la Mer Morte. Après une marche d'une heure et demie, nous y sommes à la mer salée.

La Mer Morte possède une eau dense, salée, huileuse, gluante et d'un goût répugnant ; c'est un mélange de sel, de soufre et de bitume. C'est tout ce que l'on voit de Sodôme et de Gomorrhe et des trois autres villes si coupables.

(A suivre)

M.-LSE PEPIN  
Institutrice.

### LES PREVOYANTS DU CANADA

Nous avons le plaisir de présenter à nos lecteurs, *Les Prévoyants du Canada*, une compagnie dont le premier objet est de créer des pensions viagères pour ses membres.

Avec son système, en un temps relativement court et moyennant une faible contribution, 25 ou 50 centins par mois, vous vous créez une pension assez forte pour être à l'abri de la misère.

L'idée que les *Prévoyants du Canada* introduisent ici, a été réalisée dans plusieurs autres pays. Voici un exemple entre autres, de ce qui a été fait ailleurs :

*Les Prévoyants de l'Avenir*, de Paris, fondés en 1881, comptaient au 31 décembre, 1908 : 582,519 sociétaires, avec un capital inaliénable de 70,899,273 francs ; ils ont commencé à payer des rentes en 1901, et de ce chef ont payé jusqu'à la date indiquée 10,735,070 francs. Chaque rentier a reçu tous les ans une pension annuelle plus forte que la somme totale de tout ce qu'il avait versé en vingt ans ; c'est-à-dire que celui qui avait payé un franc (20 centins) par mois, ce qui représente 12 francs par année ou 240 francs pour 20 ans, a reçu chaque année, depuis 1901, une pension de plus de 240 francs.

Voilà ce que *Les Prévoyants de l'Avenir* ont fait pour les Français ; voilà ce que « Les Prévoyants du Canada » veulent faire pour les Canadiens. Et, s'il est une classe de la société à qui une caisse de retraite de ce genre puisse être utile, c'est bien la classe enseignante : Les contributions sont à la portée de toutes les bourses et rapporteront des produits considérables. Par exemple, si une institutrice en soustrayant de son traitement vingt-cinq ou cinquante centins par mois, pendant seulement vingt années, se trouve par le fait même à doubler la pension qu'elle retirera du Fonds de pension des instituteurs, nous croyons que ce lui sera un avantage compensant amplement les petits sacrifices faits pour mettre en réserve le modique versement mensuel. Aussi pensons-nous rendre un grand service au personnel enseignant, en l'invitant à étudier avec soin le système de « Fonds de Pensions des Prévoyants du Canada ».

### Petite revue

A une récente réunion du Bureau d'Instruction publique de Toronto, on a discuté longuement l'opportunité d'abolir les devoirs de classe faits à la maison. A Winnipeg, il y a déjà longtemps que le travail à domicile pour les jeunes élèves est aboli.

La question des devoirs à la maison est très importante. Il nous semble que le travail à domicile est nécessaire: ce qu'il faut éviter, c'est l'abus. Donnons peu de devoirs à écrire, peu de leçons à apprendre: exigeons des leçons bien sues et des devoirs bien écrits. Ne donnons jamais un exercice à écrire ou une leçon à étudier, sans explications préalables.

Dans la dernière livraison, nous avons donné la population totale du Canada et la population de chaque province. Voici l'évaluation de la population du Canada, en 1909, par dénominations religieuses:

	Catholiques	Protestants	Population totale
Provinces Maritimes .....	445,231	592,881	1,038,112
Québec .....	1,810,000	278,263	2,088,263
Ontario .....	471,000	2,148,025	2,619,025
Ouest .....	291,000	1,313,600	1,604,600
Grands totaux .....	3,017,231	4,332,769	7,350,000

En dépit de l'énorme immigration protestante de ces dernières années, les catholiques du Canada ont conservé leur position de 1901, soit 41% du total de la population canadienne.

Dans la dernière quinzaine de janvier, à la suite de plusieurs jours d'une pluie torrentielle, la plupart des rivières et des fleuves de France ont débordé de leurs rives avec violence, causant des dégâts considérables sur leur passage.

La Seine surtout, sortant de son lit à un niveau inouï, a littéralement submergé les trois quarts de Paris. Les nombreux chemins souterrains de la capitale ont servi de passage aux eaux de la Seine qui ont semé partout la désolation et la ruine.

On estime à 200,000,000 de francs les pertes causées en France par les inondations.

L'Institut des Frères Maristes des Écoles, Iberville, vient d'être affilié à l'Université Laval.

Cette affiliation aura pour effet de permettre aux membres de cet Institut d'avoir accès aux diplômes de l'Enseignement secondaire moderne, mérités après examens subis selon les règlements approuvés par le Conseil universitaire.

Au cours du mois de janvier dernier, un grand débat sur la question scolaire a eu lieu à la chambre des députés, à Paris. A la lettre pastorale des évêques de France, lettre modérée, écrite, sous les dictées de la conscience catholique, le gouvernement français a répondu par un cri de guerre odieux: *Mort à la liberté de l'enseignement*. Et cela en haine de la religion catholique, apostolique et romaine. C'est au nom de la liberté que l'on menace d'étrangler les catholiques.

### Feu Mlle Ida Labelle

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de Mlle Ida Labelle, directrice de l'Académie Sainte-Marie, décédée à Montréal, le 21 janvier dernier.

Mlle Labelle fut une institutrice modèle. Chrétienne convaincue, instruite et distinguée, elle a rempli une carrière honorable et utile. Il y a 21 ans, elle fondait l'Académie Sainte-Marie qu'elle dirigea jusqu'à sa mort. Elle prit une part active aux travaux de l'Association des Institutrices de Montréal et aux délibérations de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Dans le rapport du dernier congrès de cette fédération, rapport dont nous parlons ailleurs, Mlle Labelle termine un intéressant travail sur « *L'enseignement comme carrière pour les Femmes*, » par cette phrase qui nous révèle la grande âme de celle dont nous déplorons la perte :

« Mes Sœurs Institutrices, choisies par Dieu pour aider à la grande œuvre de la régénération, soyons fières de notre vocation, employons tous les moyens mis à notre disposition pour la faire grandir et porter les fruits qu'attendent de nous l'Eglise et la Société. »

A la famille Labelle, à l'Association des institutrices catholiques de Montréal et à la fédération Saint-Jean-Baptiste, *L'Enseignement Primaire* offre ses sincères sympathies.

### La librairie classique J. A. Langlais & fils.

Consultez notre catalogue. Si vous ne l'avez pas, faites en la demande, il vous sera adressé gratuitement. Pour l'ouverture des classes, voyez si vous avez besoin des articles suivants :

*Tableaux noirs.*—*Cartes géographiques.*—*Pupitres pour écoles.*—*Globes terrestres*, etc., etc.

Avez-vous le *Journal d'Appel* approuvé : celui de J. N. Miller ?

Il vous faut aussi des classiques. Nous les avons tous.

Nous vous signalons les livres suivants qui sont recommandés par le Conseil de l'Instruction publique :

*Pédagogie*, par MM. Rouleau, Magnan et Ahern, nouvelle édition entièrement refondue et augmentée ;

*Analyse grammaticale et logique*, par C.-J. Magnan ;

*Connaissances usuelles*, par N. Tremblay ;

*Hygiène*, par le Dr. Paradis, le seul traité approuvé.

*Comptabilité agricole et domestique* par Dallaire.

Et aussi :

*Instruction Civique* par C.-J. Magnan : nouvelle édition approuvée par le Conseil de l'Instruction publique.

*Cours de langue anglaise*, par l'abbé Chamberland.

Espérant être favorisés de vos bonnes commandes, nous demeurons,

Vos bien dévoués,

LA CIE J. A. LANGLAIS & FILS,

177, rue St-Joseph, Québec.

*Manuel des Sciences usuelles*, par les abbés Huard et Simard (approuvé par le Conseil de l'Instruction publique). In-12 de 380 pages. Illustré de 234 vignettes. Cartonnage papier.

2e édition. Prix : \$0.75 l'ex.—Prix spécial à la douzaine. A l'usage des instituteurs, institutrices et des personnes qui se préparent à obtenir les brevets d'enseignement.

Cette édition n'est en vente que chez M. l'abbé V.-A. Huard, à l'archevêché de Québec.